

Baromètre du cacao 2015



Table des matières

- 1. Introduction 3
- 2. Défis 5
- 3. Développements dans le secteur 9
- 4. Production de cacao certifié 19
- 5. Répartition de la valeur 29
- 6. Revenu vital pour les petits exploitants 39
- 7. Conclusions et principales recommandations 46
 - Explications 48
 - Impressum 49

Vers un revenu vital



chaîne d'approvisionnement



**petit
exploitant**



**négociant/
transformateur**



fabricant



vente



consommateur



fèves



poudre pâte beurre



produits chocolatés



Portée et objectifs du baromètre 2015 du cacao

Le baromètre 2015 du cacao offre un aperçu des développements actuels en matière de durabilité dans le secteur du cacao et met en évidence les grandes problématiques qui ne sont pas suffisamment traitées actuellement. Avec pour volonté de stimuler le débat et de permettre aux parties prenantes de communiquer et de discuter de ces questions cruciales, les auteurs ont choisi de se concentrer sur l'Afrique de l'Ouest en raison de sa position dominante dans la production de cacao et des importants défis auxquels la région est confrontée. Les deux thématiques centrales de ce baromètre sont la « répartition de la valeur dans la filière du cacao » et le « revenu vital pour les petits exploitants ».

1. Introduction

Au cours des derniers mois de l'année 2014, les médias ont mis en garde les nombreux amateurs de chocolat à travers le monde qu'il pourrait, dans quelques années, ne plus y avoir assez de cacao pour fabriquer le produit de luxe – néanmoins très abordable – qu'ils aiment tant. Dans les articles de journaux, émissions de radio et programmes de télévision, toujours la même question : « Le monde se dirige-t-il vers une pénurie de chocolat ? »

Probablement pas. Mais le monde manque aujourd'hui de cultivateurs de cacao.

Les jeunes générations ne veulent plus travailler dans le cacao. Leurs aînés arrivent en fin de vie. La pauvreté est endémique sur les plantations de cacao en Afrique de l'Ouest. Et celle-ci est la source de nombreux autres problèmes sociaux, environnementaux et économiques. Les producteurs de cacao ne reçoivent pas un revenu leur permettant de vivre, et la répartition inéquitable de la valeur sur la chaîne d'approvisionnement empêche toute recherche de durabilité. En outre, leurs revendications sont trop souvent ignorées.

La demande en cacao à travers le monde est énorme, mais celui-ci ne peut être cultivé que sur une petite partie de la planète, entre les tropiques. On pourrait penser que les cacaoculteurs se trouvent dans une excellente position pour négocier un bon prix et vivre décemment de leur production de cacao. Or la réalité est bien différente.

L'ensemble du secteur mondial du cacao est en crise et ce n'est pas en ignorant le problème que la situation va s'améliorer. Pour que la culture du cacao ait un avenir, en particulier en Afrique de l'Ouest, d'autres solutions sont nécessaires.

Ces dernières années, des mesures ont été prises en matière de durabilité, mais il reste encore beaucoup à faire. Les cultivateurs manquent cruellement de représentation dans ces discussions.

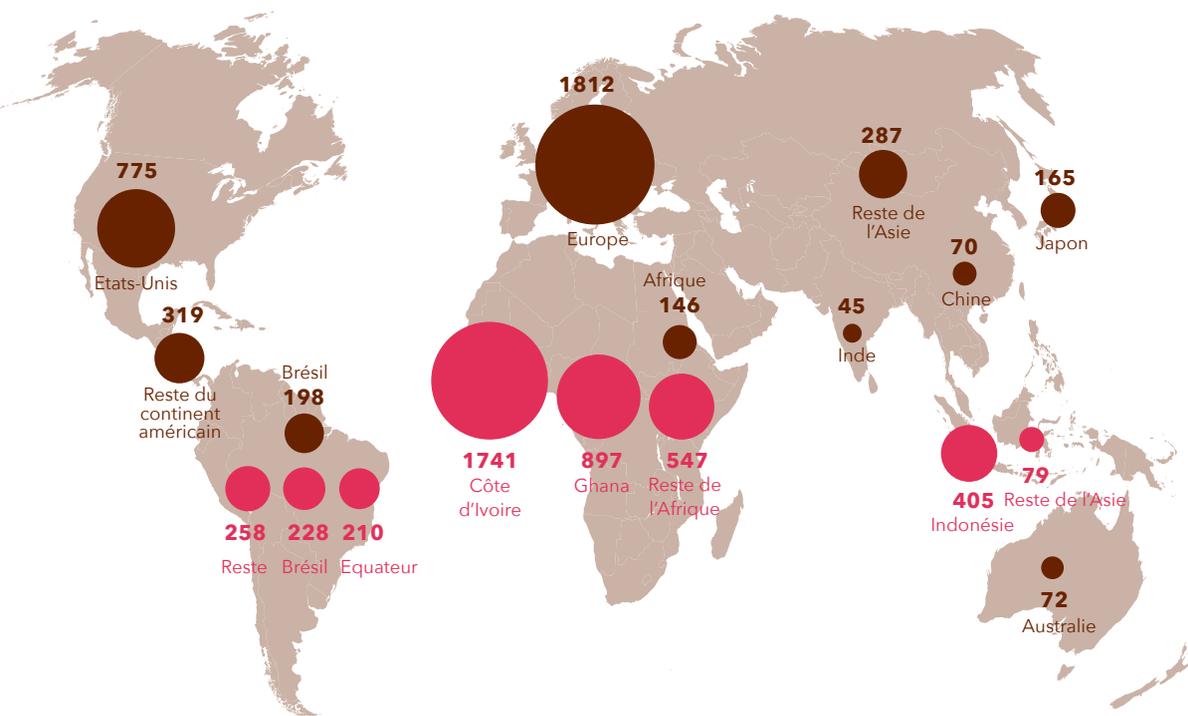
Le rôle des gouvernements (à la fois sur le plan national et continental – dans le cas de l'UE) est toujours plus important pour veiller à ce que la concentration du marché n'atteigne pas des niveaux indésirables. Toutefois, peu de fusions semblent entra-

vées par la réglementation et la constante concentration du marché nuit à la durabilité future du secteur du cacao. Dans le baromètre 2012 du cacao, nous avons présenté le revenu des cacaoculteurs. Cette information et le message qu'elle véhiculait ont eu un écho retentissant.

C'est pourquoi le baromètre 2015 met l'accent sur les aspects financiers de la chaîne d'approvisionnement du cacao. Les précédents baromètres ont permis d'examiner ce qui se situe « au-delà de la certification » et « au-delà de la productivité ». L'édition 2015 se penche quant à elle sur la « répartition de la valeur » et le « revenu vital pour les petits exploitants ».

Comment les cacaoculteurs peuvent-ils gagner un revenu décent ? À combien celui-ci s'élèverait-il ? Et à quoi cet argent est-il affecté aujourd'hui ? Ces deux sections du baromètre du cacao 2015 se fondent sur deux documents consultatifs qui ont été publiés à l'été 2014. Les auteurs tiennent à remercier les nombreux professionnels du secteur qui ont apporté leurs contributions.

Production / Consommation





2. Défis



Pauvreté

La plupart des producteurs de cacao vivent dans la plus grande pauvreté. Il y a plusieurs raisons à cela : les prix bas et fluctuants du cacao, l'absence d'organisations représentant les cultivateurs et leur faible pouvoir sur le marché, la petite taille des exploitations agricoles, l'incertitude de la propriété foncière, le métayage, la faible productivité, le manque d'infrastructures et enfin l'accès aux marchés et aux informations y afférentes. Cette pauvreté engendre de nombreux problèmes connexes, dont de mauvaises conditions de travail, (les pires formes de) travail des enfants et la traite humaine, l'analphabétisme et la malnutrition. Il n'est donc pas surprenant que les jeunes générations quittent la culture du cacao. A l'heure actuelle, le cacao ne garantit pas un revenu vital pour les cultivateurs et leur famille.

Productivité

Les projets de développement durable actuels mettent surtout l'accent sur l'augmentation de la productivité agricole. Mais cela pourrait accroître la dépendance des cultivateurs à l'égard du cacao tout en conduisant à une offre excédentaire en cacao et, ainsi, à une baisse des prix. Il est actuellement difficile de savoir si l'investissement dans l'amélioration de la productivité - entraînant des coûts de production supplémentaires pour les intrants et le travail salarié - est un modèle commercial qui fonctionne et qui permet de dégager un meilleur revenu agricole net.

Concentration du marché

La chaîne mondiale d'approvisionnement du cacao connaît une concentration croissante. À la fois au niveau vertical (entre les différents segments) et horizontal (au sein du même « maillon » de la chaîne), de nombreuses sociétés de cacao et de chocolat ont fusionné ou été rachetées par des concurrents. Deux transformateurs (Barry Callebaut et Cargill, après sa

Concentration du marché

Nombre d'acteurs / Parts de marché

2 Couverture transf. / parts de marché 70-80%

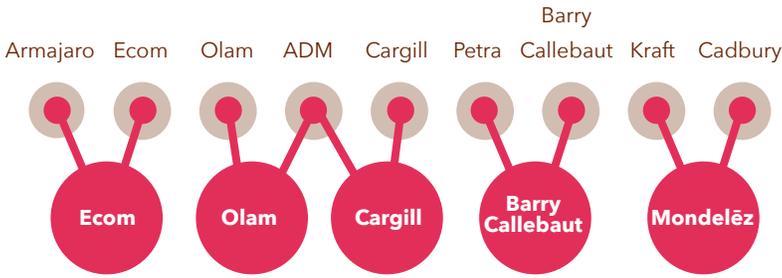


8 Négociants et transformateurs 60-80%



6 Fabricants 40%





fusion avec ADM) assureront environ 70-80 % de la production mondiale. Seuls huit négociants et transformateurs contrôlent environ les trois quarts du commerce de cacao dans le monde. Les six plus grandes entreprises de chocolat détiennent environ 40 % du marché. Cette concentration affaiblit la position des cacaoculteurs car cette asymétrie du marché est en faveur des acheteurs et des négociants. Par ailleurs, la quasi-totalité des principaux acteurs de l'industrie affirment que les mécanismes de fixation des prix du cacao sur le « marché » sont hors de leur sphère d'influence.

Des cultivateurs inorganisés

La plupart des communautés productrices de cacao manquent d'infrastructures de base telles que routes, éducation, soins de santé, organisations paysannes et structures de soutien pour aider les cultivateurs dans les efforts qu'ils déploient pour rendre la production de cacao plus durable. Les rares projets mis en œuvre n'atteignent souvent que les cacaoculteurs déjà organisés. Ces solutions de facilité font désormais partie de plusieurs projets d'entreprises ou d'organismes de normalisation. Mais

Partager les enseignements tirés des expériences

Beaucoup d'entreprises ne publient pas d'audits ni d'évaluations internes, en partie parce qu'elles savent que leurs projets sont encore entachés de nombreux problèmes, dont la pauvreté, la discrimination sexuelle et les pires formes de travail des enfants. Elles craignent souvent que la publication de conclusions négatives entraîne des critiques de la part d'organisations non gouvernementales et des articles peu élogieux dans la presse, par exemple sur le travail des enfants dans leurs projets. Toutefois, sans échange sur les meilleures et pires pratiques, beaucoup de temps et d'argent est gaspillé dans des approches qui ont déjà produit des résultats insuffisants ou se sont même avérées contre-productives dans le cadre d'autres projets. C'est pourquoi la publication d'audits et d'actions correctives de Nestlé, à travers son partenariat avec la Fair Labor Association, est un grand pas en avant mais ne couvre qu'une petite partie de sa chaîne d'approvisionnement en cacao. Les autres acteurs du secteur sont encouragés à suivre cet exemple.

les vraies solutions pour engager les cultivateurs non organisés font encore défaut, alors que ceux-ci sont les plus touchés par les défis décrits dans le présent chapitre.

Les expériences dans le café, le thé et le coton démontrent qu'il faut agir étape par étape pour aider les cultivateurs à établir et diriger des organisations ou des coopératives. Cela demande en outre une formation appropriée et un rôle actif des gouvernements (IFC 2013 ; SFI 2014).

Une approche commune et préconcurrentielle sur les mécanismes de coopération, dont l'apprentissage partagé, est un élément essentiel pour relever ce vaste défi. Il est urgent de publier les meilleures pratiques et des conseils sur la façon d'atteindre les agriculteurs non organisés dans différentes filières, et ce en présentant les coûts et les enseignements tirés des diverses expériences.

Problèmes pour les petits exploitants

Economiques

- Revenus faibles pour les cultivateurs (revenu vital, diversification des cultures, augmentation des coûts de la vie et des intrants agricoles, impôts, volatilité des prix et spéculation)
- Propriété foncière
- Régime de métayage
- Coûts de la main-d'œuvre
- Accès limité aux marchés (crédit, information sur les marchés, risques d'investissement)
- Pratiques agricoles (formation, rendement, fèves de cacao de mauvaise qualité)
- Infrastructures insuffisantes (routes, hôpitaux, écoles, impôts, coûts de transport)

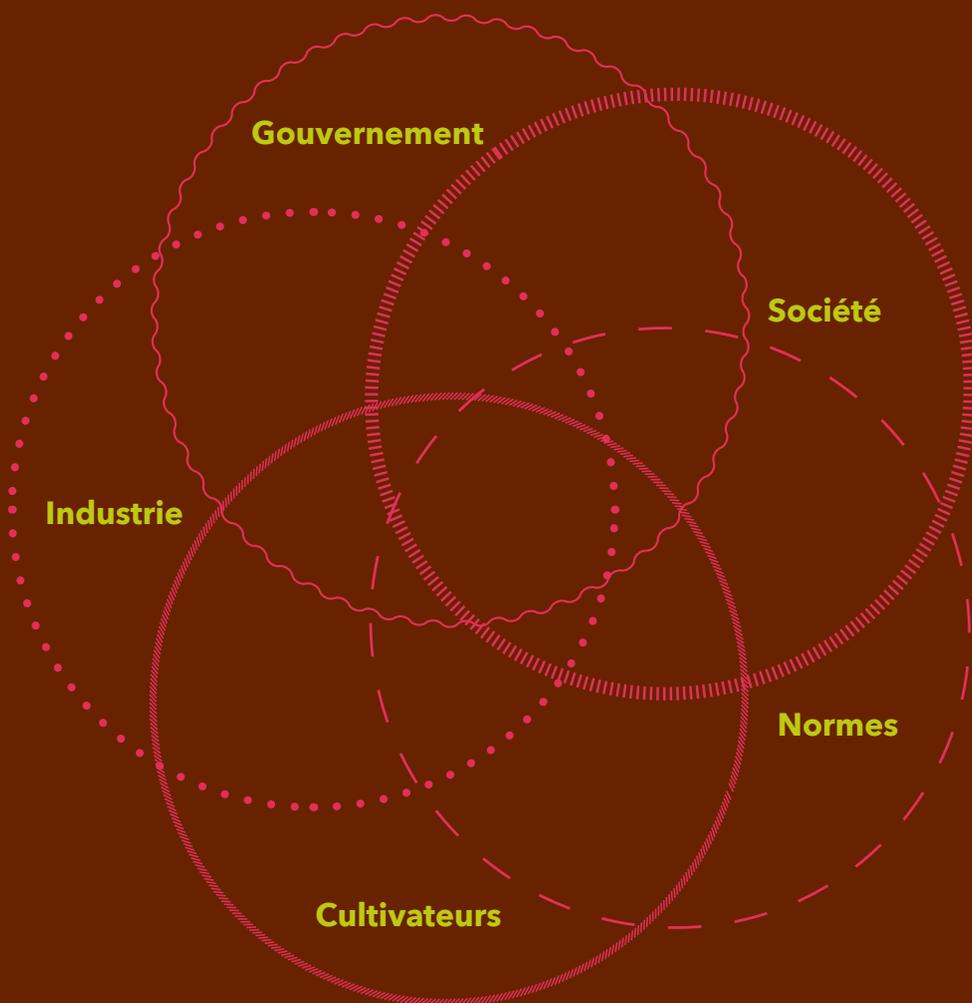
Sociaux

- Violations des droits humains (travail des enfants, travail forcé, traite humaine)
- Sécurité alimentaire et nutrition
- Conditions de travail (utilisation de pesticides et engrais, eau polluée, harcèlement, maltraitance, discrimination)
- Inégalités hommes-femmes
- Analphabétisme et éducation
- Liberté d'association, négociation collective et organisation des cultivateurs
- Communautés de cultivateurs âgés
- Accès à la sécurité sociale (assurance maladie, régimes de retraite)
- Relations de pouvoir (corruption, évasion fiscale, falsification des prix, instabilité politique, petits exploitants contre multinationales)

Environnementaux

- Cacaoyers âgés et malades
- Monoculture
- Déforestation, perte de biodiversité et dégradation des sols, expansion des plantations de cacaoyers au détriment des forêts
- Manque d'informations sur le changement climatique et ses conséquences pour le cacao
- Insuffisance des politiques d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique
- Impact environnemental de l'utilisation et de l'approvisionnement d'engrais et de pesticides

3. Développements dans le secteur



Agenda mondial du cacao

En 2012, la première Conférence mondiale sur le cacao (CMC) a eu lieu à Abidjan. Après de longues négociations menées avant et pendant la conférence, l'Agenda mondial du cacao (AMC) a été présenté. Parmi ses signataires figurent aujourd'hui la plupart des grands pays consommateurs et producteurs de cacao, ainsi que de nombreux acteurs du secteur et de la société civile. L'AMC définit les rôles, les responsabilités et les actions de tous les principaux groupes d'intervenants impliqués dans la mise en œuvre d'un secteur du cacao durable : gouvernements producteurs, gouvernements consommateurs, acteurs de l'industrie, société civile et cultivateurs. L'agenda est loin d'être parfait mais il représente, avec ses annexes, la tentative la plus complète jusqu'à présent de définir ce qu'est une « responsabilité partagée » pour une production durable du cacao.

La deuxième CMC, tenue à Amsterdam en 2014, aurait dû être la première occasion de faire le point sur la progression de l'AMC. Mais l'absence d'un cadre de suivi convenable a entraîné une grande disparité dans les formats de rapports. Il est donc impossible de se faire une idée claire des progrès accomplis à ce jour. Afin d'analyser correctement l'AMC, la Commission consultative de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) a été élargie pour inclure les organisations de la société civile et d'autres acteurs concernés. Un cadre pour le suivi sera présenté à l'ICCO au printemps 2015, ce qui devrait permettre de mesurer les progrès réalisés par les différents acteurs.

Infrastructures

Il est grand temps qu'une série d'investissements soit réalisée de façon concertée dans les infrastructures des communautés vivant de la culture du cacao (amélioration des routes, électricité, éducation, soins de santé, renforcement de la gouvernance locale). En outre, il est nécessaire d'accroître la transparence des taxes perçues sur le cacao et du réinvestissement dans la production de cacao ou les infrastructures. Bien que certaines mesures soient déjà mises en œuvre, à l'image du FIMR (fonds d'investissement dans les zones rurales), ou encore de la mise en place d'une structure de coûts à barème (en Côte d'Ivoire), des efforts supplémentaires doivent encore être déployés. A cela s'ajoute l'absence d'un secteur tertiaire dynamique avec des structures de soutien pour les cacaoculteurs dans leurs efforts d'amélioration du rendement, de la qualité, de la certification et, de manière générale, de la production durable de cacao.

Le rôle des gouvernements

Le débat sur le rôle des gouvernements dans la production durable du cacao ne cesse de s'intensifier. Les gouvernements des pays producteurs doivent jouer un rôle central afin d'améliorer la situation des cultivateurs. Ils doivent être transparents quant aux taxes perçues sur le cacao et investir une part importante de ces revenus dans les infrastructures techniques et sociales en milieu rural (dont les routes, l'électricité, l'éducation, l'eau et l'assainissement, les soins de santé) ou dans d'autres biens publics indispensables aux cultivateurs de cacao. Ils doivent réglementer les activités des entreprises dans leur pays, faciliter l'aide au développement et soutenir la société civile.

Les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains énoncent clairement qu'il est du devoir de l'Etat de lutter contre les violations des droits humains. Les gouvernements producteurs doivent donc assurer le bien-être social, environnemental et économique des cultivateurs, de leurs familles, et des communautés agricoles du cacao.

Avec des politiques anti-trust, les gouvernements des pays consommateurs doivent être fermes sur la concentration du pouvoir dans les usines de transformation relevant de leur juridiction. De plus, ils doivent soutenir les gouvernements des pays producteurs ou faciliter la création d'organisations bénéficiant de l'expertise nécessaire.

Développements dans les pays producteurs

En conséquence de la première Conférence mondiale sur le cacao et de l'Agenda mondial du cacao, la plupart des gouvernements producteurs mettent en place des plans nationaux de développement pour le secteur. L'approche adoptée dans ces plans diffère en fonction de la situation de chaque pays. L'Equateur a annoncé qu'il souhaitait faire adopter une législation garantissant la production durable de cacao, avec la mise en place d'une agence publique de contrôle visant à supprimer les programmes gérés par les différents acteurs étrangers. La Côte d'Ivoire, le Ghana et l'Indonésie envisagent également de revoir leur réglementation.

Les deux plus grands pays producteurs régulent leur marché national du cacao à travers des conseils nationaux de commercialisation : le Cocobod au Ghana et le Conseil du Café-Cacao (CCC) en Côte d'Ivoire.

Recommandation
Assurer la transparence des revenus perçus par les gouvernements sur le cacao.

11

Recommandation
Investir de façon adéquate dans les infrastructures et les services en milieu rural.

Recommandation
Être transparent quant aux paiements versés aux gouvernements et aux institutions nationales du cacao.

Recommandation
S'assurer que la concentration du marché n'atteigne pas des niveaux préjudiciables.

Ghana

Au cours des dernières années, il a été difficile pour le Cocobod de continuer à soutenir les cultivateurs, en raison notamment de la dépréciation du cedi ghanéen. Tandis que le prix de nombreux intrants et biens de consommation était en hausse, la part perçue par les agriculteurs sur le prix de marché mondial a diminué de façon significative au cours de la récolte 2013/14. En conséquence, de nombreux cultivateurs et négociants ont organisé une contrebande de cacao en Côte d'Ivoire. Le Cocobod a réagi avec une forte hausse des prix à l'exploitation pour la saison 2014/15 (de 3 392 cedis à 5 520 cedis (soit 1 630 \$)¹ par tonne). En outre, le Cocobod a promis de continuer à soutenir les cultivateurs à l'aide de semis et d'intrants subventionnés, programme qui a dû être partiellement interrompu l'année précédente en raison de problèmes financiers. Cependant, ces intrants subventionnés étaient souvent disponibles uniquement pour les grandes exploitations les plus accessibles.

Côte d'Ivoire

Le Conseil du Café-Cacao (CCC) poursuit également ses programmes visant à améliorer la situation des cultivateurs. Pour la nouvelle saison de récolte, le prix minimal a été porté de 750 francs CFA à 850 francs CFA le kilo (soit 1 487 \$ par tonne)². Le gouvernement ivoirien a revu la réglementation sur le secteur du cacao et tente de mieux réguler les projets des entreprises et des ONG tout en mettant en œuvre une réforme du système coopératif. En outre, il a modifié son système de vente aux enchères et de vente à terme, ce qui lui a valu des critiques de la part des acteurs de l'industrie qui ont accusé une baisse de bénéfices (Aboa 2014). Ces réformes combinées à une augmentation des prix sur le marché mondial ont conduit à une hausse de 40 % des prix à l'exploitation selon les experts du marché. Les cultivateurs ont investi plus de temps et d'intrants dans leurs exploitations. Les revenus plus élevés combinés aux nombreux programmes mis en œuvre dans le pays ont occasionné une récolte record lors de la saison 2013/14. Le programme 2QC (Quantité, Qualité, Croissance) est une tentative du gouvernement ivoirien de mettre en place une politique nationale du cacao conforme à l'Agenda mondial du cacao. Bien que la représentation des cultivateurs dans ce processus soit une source de préoccupations, les étapes initiales semblent encourageantes, et il semble que le gouvernement ivoirien commence effectivement à faire face aux défis de son économie cacaoyère.

Recommandation Encourager les organisations paysannes indépendantes.

1. USD-GHS
Taux de change
au 3 février 2015

2. USD-XOF
Taux de change
au 3 février 2015

Travail et traite des enfants

Au cours des dernières années, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont fait des progrès dans la lutte contre le travail et la traite des enfants, à travers une approche régionale et en collaboration avec la société civile et les syndicats. L'ampleur du défi dépasse cependant encore les efforts actuels, mais la question semble au moins être plus ouverte à la discussion au niveau des décideurs politiques. Mais parallèlement, il semble plus difficile désormais d'aborder cette question au sein de la communauté, et ce notamment en raison de la confusion entre les pires formes de travail des enfants - interdites dans les deux pays - et la participation occasionnelle des enfants aux tâches agricoles, sans que ce travail n'entrave leur éducation ni leur développement. En outre, l'accent mis actuellement sur l'augmentation du rendement dans de nombreux programmes portant sur le cacao entraîne un besoin accru en main-d'œuvre pour les récoltes. Si cette tendance ne s'accompagne pas d'interventions spécifiques, elle pourrait conduire à une augmentation du travail et de la traite des enfants.

13

Développements dans les pays consommateurs

Au cours des dix dernières années, les consommateurs ont pris de plus en plus conscience des questions entourant la production durable de cacao. Alimentée par de nombreuses campagnes, notamment axées sur le travail et la traite des enfants, la sensibilisation du public et des médias est désormais une des principales sources de motivation pour l'adoption de normes (plus contraignantes) et d'un système de certification dans l'industrie du chocolat. De telles campagnes risquent néanmoins de trop simplifier certaines des raisons sous-jacentes au travail et à la traite des enfants, tels que la pauvreté et le manque d'infrastructures, les solutions à ces problèmes demandant des approches multiples.

Les initiatives de responsabilité sociale volontaire des entreprises ne suffisent pas à empêcher les violations des droits humains et les atteintes à l'environnement. Certains des principaux défis à relever en matière de production durable de cacao nécessiteront une législation à la fois au niveau national et au niveau régional (comme l'UE). Le but d'une telle législation doit être d'assurer que les sociétés ayant leur siège dans ces pays soient obligées de respecter les droits humains et l'environnement dans le monde entier, non seulement au sein de l'entreprise, mais aussi sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Cela impliquerait l'instauration d'un processus de diligence raisonnable en matière de droits humains afin d'identifier, prévenir, limiter et rendre compte de la façon dont les impacts sur les droits humains sont traités. La diligence rai-

Recommandation
Etablir des processus contraignants de diligence raisonnable pour les entreprises en matière de droits humains.

sonnable demande ici une évaluation des risques, des mesures permettant de prévenir et de mettre un terme aux éventuelles violations des droits humains et aux atteintes à l'environnement, ainsi que des rapports complets sur les politiques en place et les mesures prises.

Un autre élément essentiel à prendre en compte est la cohérence des politiques commerciales, étrangères et de développement des pays consommateurs. Il n'est pas logique d'investir par l'intermédiaire de la coopération au développement, tandis que le commerce, en sa qualité de levier de développement, est entravé par des barrières.

Europe

Les pays européens suivent des voies différentes vers un cacao durable. Le forum multipartite lancé en 2010 aux Pays-Bas cherche à atteindre 100 % de consommation de cacao durable dans le pays d'ici à 2025. En 2014, environ un quart de tout le chocolat commercialisé était certifié durable. Un premier suivi de cet engagement a été publié et il semble que la plupart des acteurs soient en bonne voie pour atteindre cet objectif. L'initiative allemande sur le cacao durable (GISCO) est composée d'intervenants de la société civile, de l'industrie, de syndicats et de ministères. L'Allemagne s'est engagée à atteindre au moins 50 % de sa consommation en cacao certifié durable d'ici à 2020. En outre, la GISCO promeut le débat sur de meilleures pratiques par le biais de réunions d'experts, d'un dialogue avec le gouvernement ivoirien, d'un projet visant à former les cacaoculteurs en Côte d'Ivoire, et d'un soutien au processus de renforcement des capacités de certification (CCE).

Dans d'autres pays, comme la Belgique et la Suisse, le débat sur la création d'initiatives multipartites similaires est moins avancé. Et il n'y a toujours pas de débat public significatif sur d'éventuels progrès dans de nombreux autres pays d'Europe tels que le Royaume-Uni, la France et l'Italie.

Les plateformes nationales se sont révélées être un instrument précieux pour stimuler le dialogue entre les différentes parties prenantes de la chaîne de valeur. Cependant, l'industrie du chocolat comprend de nombreux acteurs à l'échelle mondiale et régionale. Par conséquent, mettre davantage l'accent sur les dialogues multipartites au niveau européen pourrait constituer un grand pas en avant. Une telle initiative européenne, organisée de manière transparente et efficace, pourrait faciliter les échanges sur les expériences réalisées avec les plateformes nationales.

Etats-Unis

Des processus législatifs aux Etats-Unis ont favorisé le dialogue mondial sur le cacao durable à la fin du siècle dernier, en particulier sur les questions relatives au travail des enfants. Actuellement, la seule véritable action du gouvernement américain semble être le Groupe de coordination sur le travail des enfants dans le cacao (CLCCG), initiative du ministère du Travail en collaboration avec les gouvernements ivoirien et ghanéen. Le CLCCG prend des mesures mais la transparence et les rapports sur ses activités sont quasi-inexistants, et le suivi des progrès réalisés fait donc défaut.

Propriété foncière

Les nations productrices de cacao ont une responsabilité directe dans la question de la propriété foncière, en particulier à l'égard des femmes et des minorités. La propriété foncière est souvent une condition préalable à l'adhésion à des organisations officielles d'agriculteurs et à la participation à des activités de formation. Le foncier est également nécessaire pour demander un crédit bancaire et pour permettre la diversification des cultures.

Au cours des dernières décennies, la taille des exploitations de cacao a diminué, ce qui soulève la question de savoir s'il existe une taille en-dessous de laquelle la culture du cacao n'est plus économiquement viable. Des recherches supplémentaires doivent être réalisées à ce sujet. De même, de nombreux cultivateurs ont des droits fonciers instables, ce qui est notamment dû à l'augmentation des métayages et des sous-locations de parcelles. Le nombre de grands propriétaires fonciers qui ne cultivent pas directement le cacao est ainsi de plus en plus élevé.

De plus, en Côte d'Ivoire, le régime foncier est directement lié à la nationalité. Seuls les Ivoiriens sont autorisés à posséder des terres. Ainsi, de nombreux cultivateurs de cacao n'ont pas le droit de posséder la terre qu'ils travaillent, même si leur famille vit dans le pays depuis plusieurs générations. Cela entraîne toutes sortes de difficultés, dont des obstacles à l'obtention de crédits nécessaires à l'amélioration de la productivité, ainsi qu'à la possibilité de diversification des cultures.

En raison de leur petite taille, la plupart des exploitations de cacao ne peuvent pas subvenir aux besoins des ménages qui dépendent d'elles. Pour faire face aux problèmes fonciers, il serait bon que la taille générale des exploitations soit accrue pour assurer leur viabilité économique. Ceci ne doit toutefois pas se faire au détriment des personnes marginalisées. Une politique solide est donc nécessaire pour assurer une réforme agraire et un système de redistribution justes, prévoyant une stratégie de sortie et des services sociaux pour les personnes concernées, sans distinction de sexe, d'origine ethnique ni d'autres facteurs.

Initiatives privées

En raison d'un manque d'évaluations indépendantes, il est encore impossible d'estimer correctement l'impact des initiatives individuelles d'entreprises. La plupart des sociétés font état de progrès dans leurs rapports annuels mais ceux-ci sont généralement présentés comme de grandes réussites et les véritables enseignements tirés et/ou les défis auxquels les entreprises doivent faire face font encore essentiellement défaut.

Comme il est démontré dans d'autres sections de ce baromètre, la pauvreté, les mauvaises conditions de travail, le travail et la traite des enfants font encore partie des défis auxquels le secteur du cacao est confronté aujourd'hui. Il semble que les initiatives de l'industrie n'aient toujours pas, dans les pays producteurs, l'impact majeur nécessaire pour initier une véritable transformation dans le secteur du cacao.

CocoaAction

Pour tenter d'améliorer la collaboration préconcurrentielle, la Fondation mondiale du cacao (WCF) a lancé CocoaAction, une stratégie de collaboration entre onze des plus grandes entreprises de chocolat et de cacao dans le monde avec pour objectif de former environ 300 000 cultivateurs d'ici à la fin de la décennie. CocoaAction mettra l'accent sur deux éléments

Recommandation

Redistribuer les coûts internes pour plus de durabilité.

Inégalités hommes-femmes et pauvreté

Le cacao est produit en grande partie dans des sociétés traditionalistes dans lesquelles les femmes rencontrent de grandes difficultés pour obtenir des titres de propriété, et ce même lorsque leur mari décède et qu'elles reprennent l'exploitation en main. Sans titre de propriété, elles sont souvent exclues des systèmes d'épargne et de crédit, ainsi que des programmes de formation et de certification. Or les plantations de cacao sont de plus en plus gérées par des femmes, en raison notamment de la différence d'âge entre époux (conduisant à un grand nombre de veuves), du VIH/sida, des conflits sociaux et de l'exode rural plus marqué chez les hommes. Néanmoins, les femmes sont moins concernées par les interventions, sont moins impliquées dans les processus de prise de décision, sont moins informées des évolutions du marché et des moyens efficaces de gestion d'une exploitation, et ont encore moins de possibilités d'investir dans leur plantation que les hommes. Une femme qui aide son mari dans l'exploitation n'est pas considérée comme cacaocultrice (mais plutôt comme la conjointe d'un cacaoculteur). Par conséquent, la plupart de ces femmes ne participent pas aux réunions de groupes de cultivateurs.

essentiels : l'augmentation de la productivité des exploitations de cacao et l'amélioration de la situation des femmes et des enfants dans le secteur du cacao.

Les baromètres du cacao préconisent depuis plusieurs années une plus grande collaboration préconcurrentielle ; CocoaAction est donc une initiative tout à fait bienvenue. Cependant, le nombre de cultivateurs que le plan cherche à atteindre ne représente qu'une fraction de l'ensemble des producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest, dont la plupart sont déjà soutenus par des membres de CocoaAction dans leurs propres programmes. Sachant que les principaux acteurs de CocoaAction représentent une grande majorité du marché du chocolat dans le monde, les ambitions de l'initiative devraient être proportionnelles à la puissance de ses membres sur le marché.

En outre, l'accent mis sur la productivité et sur les « femmes et enfants » - ce qui est une bonne chose en soi - ne sera pas suffisant pour remédier à la pauvreté des cultivateurs de cacao. Les membres de CocoaAction et d'autres membres de la WCF sont particulièrement à même d'utiliser leur influence sur les questions telles que le régime foncier, les mécanismes de fixation des prix et la diversification des cultures.

Le fait que d'autres acteurs, tels que les gouvernements, la société civile et les entreprises plus petites du secteur du chocolat n'entrent en scène qu'à un stade avancé du processus constitue une autre source de préoccupation. Une approche multipartite serait également beaucoup plus souhaitable sur la question de la gouvernance.

Initiative internationale du cacao

Ces dernières années, l'Initiative internationale du cacao (ICI) a fait l'objet d'une vaste révision portant sur son étendue, ses activités, et la plupart de son personnel. L'ICI semble ne plus être le bouc émissaire de l'industrie lors de scandales relayés par la presse, et elle est revenue à un de ses objectifs initiaux : servir de centre d'échange des meilleures pratiques pour l'élimination du travail des enfants, notamment à travers plusieurs programmes qu'elle a mis en œuvre en Côte d'Ivoire et au Ghana. Elle a recentré et mieux défini son champ d'activité, et a commencé à renforcer ses consultations et sa communication publiques. Il serait également bon pour l'ICI d'accroître le nombre de ses membres en accord avec son ambition de devenir une plateforme multipartite.

IDH (initiative de commerce durable)

Au cours des dernières années, l'agence IDH de développement par cofinancement, qui coopère avec d'autres pays consommateurs tels que la Suisse (à travers le SECO), a vu son champ d'activité s'élargir. L'IDH rassemble des acteurs de l'industrie, des instances gouvernementales et des agences de développement dans des projets visant à rendre la production de cacao plus durable. Bien que le financement soit important et que les demandes d'attribution de l'IDH soient proportionnelles, les évaluations de l'IDH sont essentielles pour l'impact avéré des programmes. En outre, la plupart des efforts de l'IDH semblent être principalement axés sur la résolution des problèmes d'approvisionnement à long terme des entreprises par l'augmentation de la productivité. Une véritable amélioration des revenus des cultivateurs et des conditions environnementales ne figure clairement pas parmi ses priorités.

Une récente évaluation a souligné le fait préoccupant que les cultivateurs qui se joignent à ces programmes s'engagent dans une « relation plus ou moins exclusive » avec les négociants de cacao. Ainsi, « le financement public s'ingère dans la structure du marché et peut restreindre la concurrence » (révision IOB, page 19). À la suite de l'évaluation, il a également été recommandé à l'IDH de travailler plus sur la collaboration préconcurrentielle. En outre, il est préoccupant que l'IDH insiste indiscutablement sur l'utilisation de produits agrochimiques. De manière générale, il serait très souhaitable que de nouvelles recherches soient réalisées à ce sujet.

Initiatives de la société civile

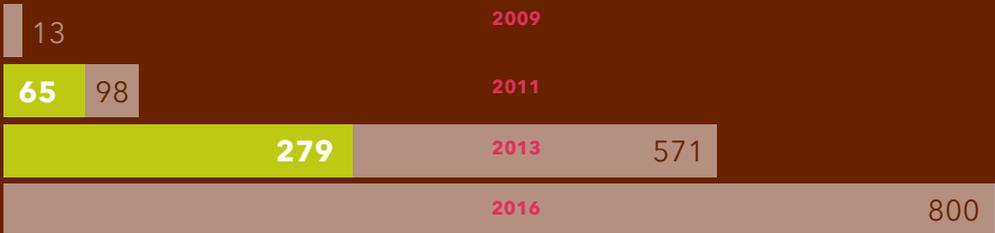
La collaboration ne se limite pas aux acteurs de l'industrie. Au cours des dernières années, la société civile s'est de plus en plus rassemblée à ce sujet, surtout en Europe. Le Barometer Consortium a poursuivi ses publications des baromètres du cacao et de ses documents de réflexion. Diverses ONG et réseaux ont mené des campagnes, tels que « Pour l'amour du chocolat » de Solidaridad, « La face cachée des marques » d'Oxfam, la « Campagne pour un chocolat équitable » demandant la certification du cacao, les campagnes de la Déclaration de Berne sur les droits humains dans le cacao et les campagnes de Stop the Traffik sur le travail et la traite des enfants. Le réseau VOICE s'est engagé dans le plaidoyer, ainsi que dans le partage d'informations pour les agriculteurs et la société civile des pays du Sud. Par ailleurs, de nombreuses ONG mettent en œuvre des programmes dans les pays producteurs, ou se livrent à un travail de plaidoyer. La coopération régionale et internationale entre cultivateurs de cacao en est à ses premiers stades, avec le lancement de divers réseaux d'organisations paysannes du cacao.

4. Production de cacao certifié

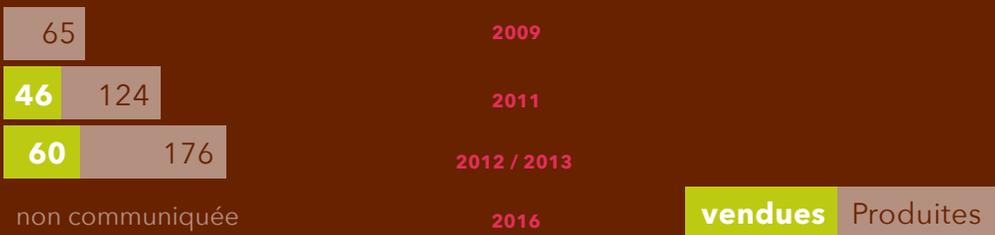
UTZ Certified



Rainforest Alliance



Fairtrade



Les entreprises se tournent vers la certification des chaînes d'approvisionnement pour diverses raisons : la sécurité d'approvisionnement, une demande des consommateurs, l'amélioration de leur image, leur crédibilité, la transparence (d'une partie) de la chaîne d'approvisionnement, la réduction des coûts dans les processus de développement durable, pour ne citer que certaines des plus répandues.

Recommandation

S'engager à acheter 100 % de cacao durable et contrôlé de manière indépendante.

Composantes

La certification est composée de divers éléments majeurs, le premier étant les normes définies par les organismes compétents en matière de cacao, lesquelles prévoient explicitement des exigences pour la production de cacao durable. La deuxième composante est le contrôle par les organismes d'audit du respect des exigences normatives. La troisième est l'achat de cacao certifié par les entreprises. La quatrième est enfin la promotion du label par l'instance de marketing, en lien avec l'organisme de normalisation. Dans la critique sur la certification, ces éléments sont souvent utilisés à tort de façon interchangeable, ou considérés indépendamment les uns des autres, ce qui conduit régulièrement à un manque de clarté dans les discussions. Il en résulte que la responsabilité et la critique des défaillances du système sont souvent attribuées à tort aux seuls organismes de normalisation.

Une responsabilité partagée

Il est important de relever que la certification n'est pas la même chose que la durabilité. Elle est simplement un sous-ensemble d'une approche plus large. Elle peut être un outil important pour soutenir une entreprise de production de cacao durable mais elle ne couvre qu'une partie des problèmes et ne fonctionne bien qu'une fois que toutes les composantes et les acteurs mentionnés ci-dessus assument leurs responsabilités. L'impact des normes et de la certification est limité si elles ne s'inscrivent pas dans une approche plus globale. En outre, la responsabilité du concept plus large de durabilité est partagée entre tous les acteurs, y compris l'industrie et les gouvernements producteurs, et pas seulement les organismes de normalisation.

Défis

L'introduction de la certification peut permettre une amélioration des conditions sociales et environnementales dans les exploitations. Néanmoins, plusieurs problèmes subsistent dans ce contexte : un mécontentement croissant à l'égard des **primes** et des prix, la crédibilité des **audits**, l'**impact** de la certification, et le niveau et le fonctionnement des **organisations paysannes**. En outre, la plupart des normes reflètent mal la réalité complexe

des petits exploitants de cacao. La plupart de leurs exigences sont rédigées pour les grandes plantations. En raison de ces lacunes, et bien que les normes et la certification puissent aider un cultivateur à court terme, les normes ne semblent pas avoir réussi à relever le défi à long terme d'amélioration effective de la situation économique des producteurs de cacao. En outre, l'influence des organismes de normalisation est limitée ou inexistante sur de nombreux aspects, dont l'accès à la formation et aux manifestations, l'utilisation des terres et les conflits fonciers, les effets du changement climatique, le manque d'infrastructures locales, la volatilité des prix sur le marché mondial, le manque d'accès à des possibilités d'épargne et de crédit, la disponibilité des intrants agricoles et la diversification des cultures. Tous ces aspects sont d'une importance capitale pour l'amélioration des conditions de vie des cultivateurs de cacao.

Défis : les primes

Les primes pour le cacao certifié sont, pour les cultivateurs, une incitation importante à investir pour de meilleures normes agricoles et sociales. Cependant, ils ne peuvent souvent vendre qu'une partie de leur production comme cacao certifié et n'obtiennent pas les revenus escomptés. Même si les cultivateurs reçoivent des revenus plus élevés en produisant de plus grande quantité d'un cacao de meilleure qualité, la certification peut occasionner une certaine déception dont les organismes de normalisation sont souvent tenus pour responsables bien que celle-ci soit principalement causée par les négociants.

Cette déception à l'égard des primes signifie que les autres avantages qu'apporte la certification, comme la formation conduisant à des rendements plus élevés et une meilleure qualité, sont souvent ignorés. Même si tout le cacao produit est acheté comme certifié, il peut encore y avoir un manque de clarté sur la hauteur de la prime.

UTZ et Rainforest ne disposent pas d'une prime fixe ; c'est à la coopérative qu'il revient de négocier une prime décente avec l'acheteur, laquelle peut être moins élevée que prévu. Fairtrade pratique un montant de prime fixe, ainsi qu'un prix minimum en dessous duquel le cacao certifié Fairtrade ne peut être vendu. Ce tarif minimum était nettement inférieur au prix actuel du marché mondial pendant plusieurs années, et les producteurs de cacao certifié Fairtrade ne parviennent toujours pas à sortir de la pauvreté. Cela soulève la question de savoir si le prix minimum est effectivement défini à un niveau convenable.

Bien qu'elle constitue une incitation importante, la prime en elle-même ne semble pas avoir un grand impact sur le revenu réel des cultivateurs. Actuellement, ceux-ci reçoivent habituel-

Recommandation
Développer et intégrer des modèles commerciaux de revenu vital dans chaque norme.

Recommandation

Mettre en place des systèmes pour réduire la corruption et améliorer l'efficacité des audits.

lement une prime de 150 à 200 dollars (US) par tonne de cacao certifié, soit 10 % de revenus supplémentaires. Cependant, les coûts de la certification doivent être soustraits de cette prime. Ces frais sont applicables à l'ensemble de la production de cacao du cultivateur, indépendamment du fait qu'il puisse ne pas vendre toute sa récolte comme certifiée. Les coûts de la certification augmentent encore si l'exploitation est doublement ou triplement certifiée. Ainsi, l'avantage financier net lié aux primes manque indéniablement de clarté.

Défis : les audits

Les organismes d'audit indépendants se rendent sur les exploitations et les coopératives pour certifier et vérifier que les exigences normatives soient respectées. La fiabilité des audits est ainsi un élément essentiel dans le débat sur l'impact de la certification.

Les expériences menées dans le cacao, ainsi que dans d'autres secteurs, montrent que le système de vérification est souvent incapable de détecter les infractions aux critères des normes. Une raison à cela est que les nombreux contrôles sur les exploitations agricoles sont généralement annoncés à l'avance, et ce souvent afin de réduire les coûts : les auditeurs doivent se rendre dans des zones reculées pour rencontrer les personnes responsables qui doivent donc impérativement être sur place. Une autre raison est la compétence des contrôleurs et la connaissance qu'ils ont des normes. Enfin, les auditeurs ont peu de raison d'être critiques lors de leurs contrôles, une certification pouvant ainsi être attribuée quand bien même les normes ne sont pas effectivement respectées. Les organismes d'audit devraient revoir leurs systèmes internes de contrôle des performances, empêcher la corruption lors des attributions et améliorer la crédibilité de leur processus de certification.

Actuellement, ni les acheteurs ni les cultivateurs ne semblent être satisfaits de l'audit. Du point de vue de ces derniers, l'audit sert principalement les intérêts des acheteurs de cacao, lesquels estiment qu'il constitue souvent une preuve insuffisante. Si le but des audits est de fonctionner comme un système de contrôle des achats, les organismes de normalisation doivent dépenser plus pour les rendre plus efficaces et plus crédibles. Mais si leur objectif est de servir les cultivateurs, alors les audits doivent plutôt surveiller l'efficacité des établissements de formation, les fournisseurs d'intrants agricoles, les instances dirigeantes des coopératives et les instances gouvernementales. Ces deux éléments sont nécessaires. En outre, les données issues des vérifications et des évaluations doivent être mises à la disposition des cultivateurs afin de leur donner accès aux informations sur les progrès et les impasses.

Défis : impact

Il est nécessaire d'effectuer des évaluations plus nombreuses et de meilleure qualité sur l'évolution à long terme et les implications de la certification, en particulier au vu de l'expansion rapide des systèmes de normalisation dans le cacao. Ces évaluations devront démontrer clairement les impacts socio-économiques et/ou environnementaux positifs et négatifs des normes de production du cacao sur les petits exploitants. Elles devront aller au-delà des essais contrôlés de façon aléatoire afin de permettre d'établir des liens de causalité dans l'évolution des zones de production. La simple recherche de données doit être combinée à une interprétation fondée sur une intuition raisonnée (Basu 2013).

En outre, des contrôles croisés des données avec d'autres développements importants tels que la réglementation des marchés et d'autres politiques de développement sont essentiels pour obtenir des résultats fiables. Par exemple, en Côte d'Ivoire en 2013, les négociants ont été surpris par une amélioration impressionnante de la qualité des fèves de cacao. Cela était principalement le résultat d'une nouvelle réglementation en matière de qualité combinée à un prix minimum mis en place par le gouvernement ivoirien, et non la conséquence de programmes de formation coûteux mis en œuvre par les négociants.

Défis : organisations de cultivateurs

La certification fonctionne essentiellement à travers les coopératives. Cependant, certaines coopératives sont devenues si importantes que la représentation démocratique y est devenue difficile, et le niveau d'assurance du respect des normes a baissé. D'autres coopératives sont quant à elles si petites qu'elles n'ont guère de pouvoir de négociation.

Amélioration de la certification

Des efforts sont actuellement déployés pour améliorer la certification et développer son potentiel.

ISO/CEN

Depuis sa création en 2011, le Centre européen de normalisation (CEN) pour une norme générale sur le cacao durable a connu un grand essor. Les pays producteurs sont maintenant de plus en plus engagés dans ce processus et ils bénéficient aujourd'hui d'une bonne position à la table des négociations depuis que le CEN a intégré le système international ISO. Il faudra cependant encore plusieurs années avant que la norme ne soit appliquée et il y a encore des préoccupations concernant la participation et l'égalité des producteurs de cacao au sein du

Recommandation
Mettre l'intégralité des études à disposition, en particulier les enseignements tirés, et pas seulement les réussites.

Négociants et transformateurs : cacao utilisé / cacao certifié / engagements



2016 données non communiquées

2021 données non communiquées



2016 données non communiquées

2021 données non communiquées



2021 données non communiquées



processus. La procédure de vote des normes est longue et, si les éléments du projet sont prometteurs, il est toutefois important que les normes reflètent des ambitions très élevées.

Révision des normes

Les trois principaux organismes de normalisation - UTZ Certified (UTZ), Rainforest Alliance / SAN (RA), et Fairtrade International (FT) - ont établi des normes à l'aide de critères semblables mais néanmoins différents, chacun ayant ses propres domaines d'intervention et sa propre « théorie du changement ». Ces critères sont mis à jour régulièrement : UTZ a publié au printemps 2014 une nouvelle norme qui comprend un nouveau cadre pour le travail des enfants au niveau des communautés ; RA est dans les dernières étapes d'un processus semblable de révision de ses critères mais les changements ne sont pas encore publiés ; enfin, FT a lancé une nouvelle norme pour la main-d'œuvre salariée qui est entrée en vigueur à la mi-2014.

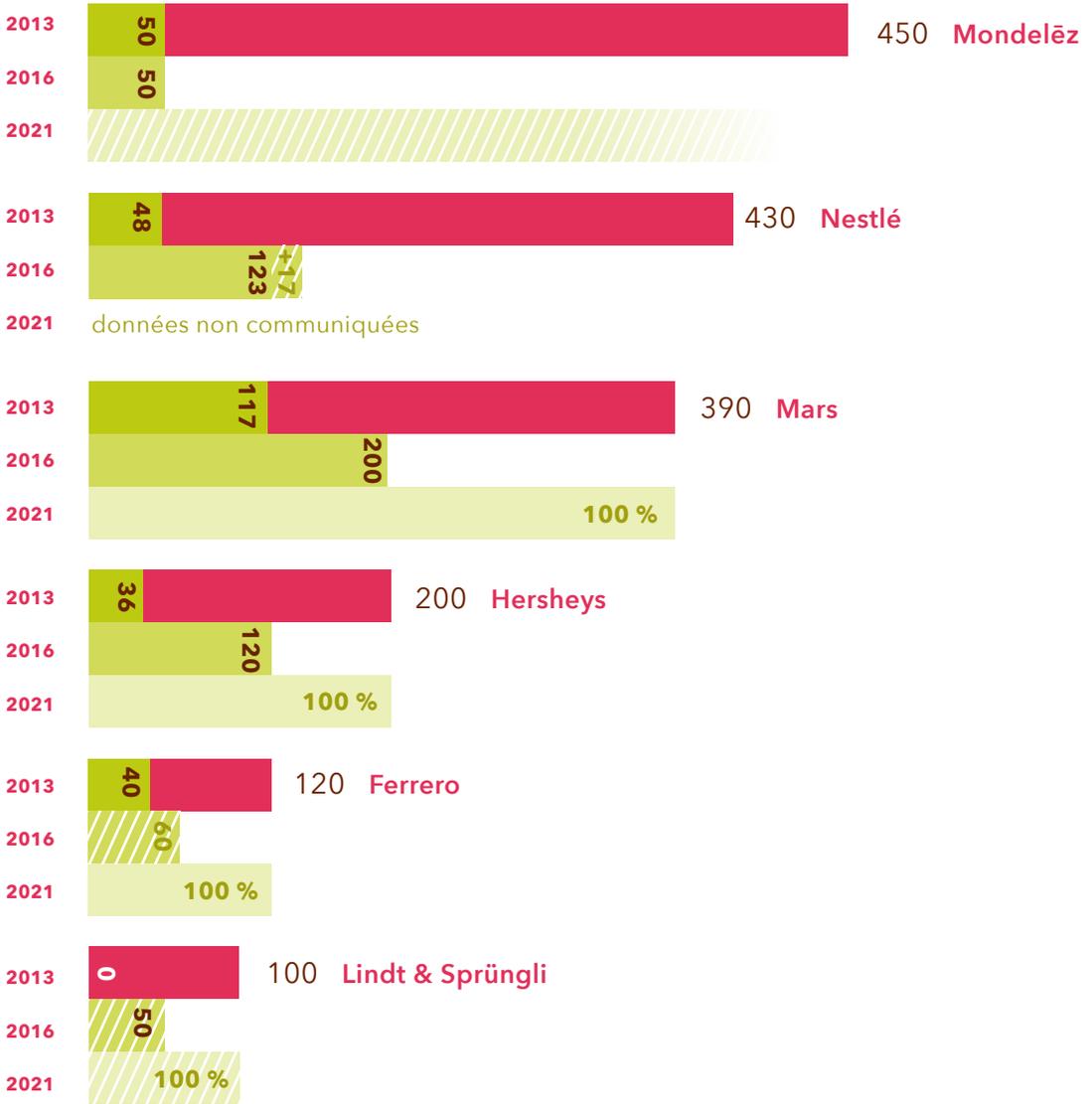
Engagements pour un approvisionnement en cacao durable

Le tonnage de cacao certifié continue d'augmenter mais accuse un ralentissement après quelques années de croissance remarquable. La confusion règne encore au sujet de la quantité de cacao certifié effectivement disponible. Bien que certaines entreprises affirment qu'elles ne peuvent pas acheter plus de cacao certifié en raison d'un manque d'approvisionnement, les cultivateurs affirment que la production de cacao certifié est nettement supérieure à la demande. Malgré les limites des normes pour résoudre tous les problèmes de durabilité dans la chaîne de valeur du cacao, le pourcentage de cacao certifié et le nombre de cultivateurs concernés est un indicateur fiable des progrès accomplis. Tant que les entreprises mettent en œuvre des projets favorisant la production d'un cacao plus durable mais qu'elles ne publient pas d'évaluations indépendantes des progrès réalisés, il n'existera aucun autre indicateur public.

Engagements

La plupart des grands fabricants de chocolat, à l'exception de Mondelez et Nestlé, se sont engagés à utiliser 100 % de cacao durable et/ou certifié d'ici à 2020. Les plus importants d'entre eux sont Mars, Hershey, Lindt & Sprüngli et Ferrero, qui

Producteurs de chocolat : cacao utilisé / cacao certifié / engagements



2013



Chiffres en 1000 tonnes

2016



certifié vérifié

2021



certifié vérifié

adoptent tous des stratégies différentes dans la définition de la durabilité. Certains utilisent la certification des organismes de normalisation, d'autres travaillent à travers leurs propres projets, et d'autres encore combinent ces deux approches.

Il est essentiel pour tout acheteur de cacao certifié d'assumer une responsabilité partagée, y compris dans la mise en œuvre de plans d'action correctifs, l'accès à la formation et aux rassemblements, l'accès au crédit, et les relations à long terme avec les fournisseurs.

Les labels privés

Outre ces grandes marques, beaucoup de cacao est utilisé pour produire du chocolat pour les détaillants, lequel est ensuite vendu sous des labels privés. En Allemagne, par exemple, ces détaillants détiennent 30 % de part de marché. Certains, comme Lidl, ont exigé que leur fabricant de chocolat n'utilise que du cacao durable, et le Groupe Rewe va en faire de même d'ici à la fin de l'année 2015. De toute évidence, il est possible d'utiliser du cacao provenant de sources durables même pour la production de chocolat dans les segments de prix les plus bas.

Formation des cultivateurs

En réponse au questionnaire envoyé pour élaborer ce baromètre, nous avons également demandé aux entreprises d'indiquer le nombre de cultivateurs qu'elles ont formés. En additionnant ces chiffres, nous estimons qu'environ 500 000 cacaoculteurs ont été formés par les grands négociants et transformateurs (sans compter ADM, qui n'a pas communiqué de chiffres). Les fabricants de chocolat ont formé environ 150 000 cultivateurs selon leurs propres chiffres. Il est fort probable que nombre d'entre eux soient comptés en double dans ce total de 650 000 (qui représente environ 12 % de la quantité totale de quelque cinq millions et demi de cacaoculteurs). Toutefois, si ces entreprises souhaitent honorer leurs propres engagements d'approvisionnement durable, elles devraient former au moins trois fois plus de cultivateurs.

Projets individuels

En outre, de plus en plus de cacao provient de projets individuels et est vendu comme « durable » mais sans qu'il ne soit certifié par l'un des principaux organismes de normalisation. Dans les tableaux des pages précédentes, ce cacao durable issu de « projets individuels » est présenté en un vert plus clair que le cacao certifié par les principaux organismes de normalisation.

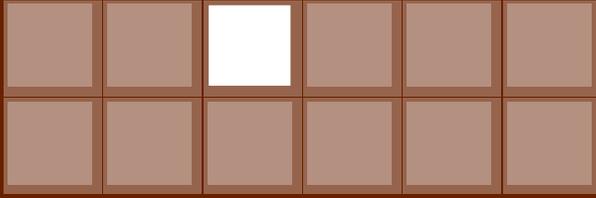


Double certification

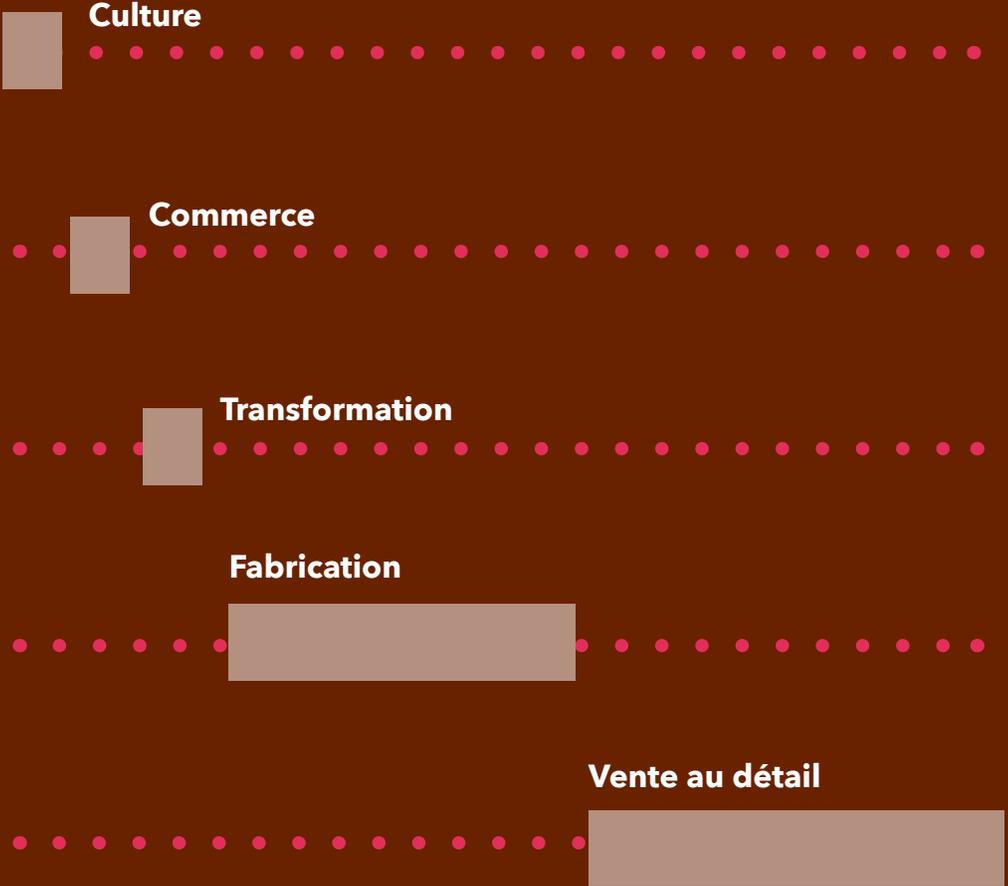
Les trois organismes de normalisation internationaux que sont Fairtrade, UTZ Certified et Rainforest Alliance/SAN certifient près de 1,4 million de tonnes de cacao, soit environ 30 % du marché mondial. On ne sait pas combien de cacao provenant de groupes de cultivateurs qu'ils contrôlent est certifié deux fois voire trois fois. Cela signifie que la même tonne pourrait être considérée comme certifiée par plusieurs organismes de normalisation. Certaines parties prenantes de l'industrie ou certains organismes de normalisation estiment qu'entre 33 % et 50 % du cacao certifié n'est pas disponible dans la réalité car il provient de groupes de cultivateurs certifiés deux ou trois fois. Cela signifie qu'il y a en fait 720 000 à 950 000 tonnes de cacao certifié disponibles. Environ 631 000 tonnes ont été vendues comme certifiées, dont la moitié à de petites entreprises « de niche » et de marques maison, et non aux grands fabricants de chocolat.

Taux de conversion équivalent entre la poudre et le beurre de cacao

De manière générale, la pâte et le beurre de cacao sont suffisants pour faire du chocolat. La poudre de cacao est essentiellement un produit dérivé. Cependant, selon certaines normes de certification, le certificat sur de la poudre achetée peut ou pourrait être échangé pour un montant équivalent en beurre ou en pâte de cacao certifié. Par conséquent, un fabricant de chocolat peut vendre une barre de chocolat 100 % certifié alors que seulement 60-80 % du volume de cacao acheté est effectivement certifié. Cela signifie qu'un cultivateur ne reçoit pas l'intégralité de la prime qu'il devrait recevoir. Initialement présentée comme un outil permettant de lancer l'intégration du cacao durable, cette pratique est en train d'être progressivement éliminée. Fairtrade y a mis un terme l'année dernière, tandis qu'UTZ ne l'éliminera que progressivement jusqu'en 2018.



5. Répartition de la valeur





valeur
ajoutée

6,6%

Culture : du cacaoyer à la fève

La première étape de la chaîne de valeur du cacao est la plantation de cacaoyers. Les gousses de cacao sont récoltées pendant deux saisons. Elles sont ensuite ouvertes et les fèves sont séparées de la coque et du paillis, puis elles sont fermentées dans le paillis sur place pendant quelques jours, après quoi elles sont séchées sur l'exploitation ou au village. En Amérique latine, les cacaoculteurs vendent souvent des fèves « humides », dont le séchage et la fermentation sont effectués au niveau régional. Il arrive parfois que le séchage soit effectué « en aval », comme c'est le cas en Côte d'Ivoire.

Pauvreté des cultivateurs

En termes relatifs, les cultivateurs ont le plus important revenu dans la chaîne de production (un cultivateur de cacao ivoirien réalise un « bénéfice » de près de 60 % sur le prix de vente de son cacao). Mais la petite taille de leurs exploitations et les rendements relativement faibles font que leurs revenus annuels totaux restent très faibles. Comme ils sont pour la plupart indépendants, ces revenus ne peuvent pas être considérés comme un « bénéfice net » mais comme un revenu du travail et de la terre, ainsi qu'un retour sur investissement. Même si le cultivateur était en mesure de doubler son rendement et de recevoir une prime pour sa production de cacao certifié, ses revenus nets ne dépasseraient que rarement le seuil de pauvreté extrême. Le pou-

voir de marché joue un rôle important de par son influence sur la répartition de la valeur. Et bien que toute la chaîne de valeur dépende des cultivateurs de cacao, ils ont le pouvoir le plus faible sur le marché.

Prix FOB

Le prix franco à bord, ou FOB, est le prix d'une tonne de cacao une fois chargée sur le bateau dans le port du pays producteur. Le prix FOB est volatile de jour en jour et tend à être inférieur durant la saison de la récolte. Le pourcentage du prix FOB qu'un cultivateur reçoit varie selon les pays. Historiquement, le Ghana - deuxième producteur mondial de cacao - a établi un prix fixe pour les cultivateurs. Ces dernières années, la Côte d'Ivoire - premier pays producteur de cacao au monde - a elle



aussi commencé à fixer un prix minimum pour les cultivateurs à condition qu'ils produisent un cacao d'une certaine qualité. D'autres pays n'ont pas défini de tels prix fixes.

Poids et contrôles de qualité inexacts

Peu de rapports tiennent compte du fait que les poids sont structurellement manipulés sur le point de vente. En raison d'un manque de suivi, des contrôles frauduleux de la qualité réduisent souvent les revenus des

cultivateurs. Il arrive même dans certains pays, selon des sources que nous avons consultées pour ce baromètre, que les pierres de pesée officielles pèsent moins que les valeurs qu'elles sont censées représenter. Cela ne concerne pas seulement le cacao, mais c'est une réalité à laquelle de nombreux cultivateurs doivent faire face, et qui leur coûte entre 5 % et 20 % de chiffre d'affaires, tandis que leurs coûts restent les mêmes.

Recommandation

Elaborer des mécanismes de fixation des prix afin d'accroître les minima nationaux du prix du cacao et d'assurer qu'ils correspondent aux coûts effectifs de production.

Recommandation

Encourager les organisations paysannes indépendantes.

Répartition de la valeur	Ventes	Coûts	Valeur ajoutée	Bénéfice	Vente finale
Revenu pondéré des cultivateurs	1874 \$	664 \$	1.210 \$	1.210 \$	6,6%
Transport national	1971 \$	1874 \$	97 \$?	0,5%
Impôts / office de commerc.	2745 \$	1971 \$	774 \$?	4,2%
Transport international	2793 \$	2745 \$	48 \$?	0,3%
Coûts port d'arrivée	2993 \$	2793 \$	201 \$?	1,1%
Négociants internationaux	3038 \$	2993 \$	45 \$	15 \$	0,2%
Transformateurs et broyeurs	4434 \$	3038 \$	1395 \$	211 \$	7,6%
Fabricants*	10 858 \$	4434 \$	6425 \$	870 \$	35,2%
Vente au détail et taxes	18 917 \$	10 858 \$	8058 \$	473 \$	44,2%

Par tonne de cacao vendue



valeur
ajoutée

valeur
ajoutée

6,6%

6,3%

Transport et négoce : de la plantation à l'usine

Depuis le village où il est cultivé, le cacao est transporté vers les points de collecte locaux et les coopératives. Là, il est acheté par des négociants locaux ou des sociétés d'achat détentrices de licences qui transportent de grandes quantités de cacao jusqu'au port, où il est stocké jusqu'à l'expédition vers les grands ports de traitement dans lesquels il est souvent nettoyé puis entreposé.

Transport national

Les bureaux de commercialisation ivoiriens et ghanéens ont fixé un montant fixe du prix FOB à allouer pour les frais de transport de la plantation au port. Dans d'autres pays, il n'y a pas de montant

fixe. En outre, il y a des coûts de stockage et de manutention dans les ports des pays de production. En général, les transports locaux de la plantation au centre de collecte représentent la moitié des coûts de transport national.

Impôts et bureaux de commercialisation

Il y a de grandes différences dans la fiscalité des différents pays en matière de cacao, ainsi qu'à l'égard du rôle des bureaux nationaux de commercialisation, lorsque de telles entités sont présentes. Au Nigeria, il n'y a pratiquement pas d'impôts et le pourcentage du FOB reçu par les cacaoculteurs est donc relativement élevé, tandis qu'au Ghana et en Côte d'Ivoire, environ 20 % à 30 % du prix est alloué aux impôts et aux bureaux

de commercialisation. Les pays dont le revenu annuel provenant de taxes sur le cacao est important devraient être transparents à propos des revenus et dépenses du cacao, afin de permettre un débat démocratique éclairé.

Transport international

Afin de compenser les coûts de transport international relativement faibles, les expéditeurs appliquent des frais de manutention au terminal (THC) relativement élevés dans les ports des pays consommateurs. Fait intéressant, le Ghana facture plus pour l'expédition de son cacao que les autres pays d'Afrique de l'Ouest. Ainsi, il perçoit environ 17 euros de plus par tonne expédiée que ses pays voisins. Cela



équivalait à près de 12 millions d'euros de revenus supplémentaires par an pour le Cocabod.

Les marchés de matières premières

Les sociétés de négoce du cacao ne font pas simplement qu'acheter et vendre physiquement le cacao. Une grande partie de leur activité se déroule sur les bourses de matières premières. Les vendeurs peuvent se protéger contre les fluctuations du marché, ou même bénéficier de ces

fluctuations, à travers des instruments de couverture, des contrats à terme et d'autres mécanismes de marché.

Sur les marchés de matières premières, les banques et fonds d'investissement qui ne sont pas impliqués dans l'industrie du cacao jouent un rôle important. Ils n'ont pas d'intérêt direct dans la manipulation physique du produit et sont actifs sur les marchés de matières premières uniquement pour les profits qu'ils

peuvent dégager à l'aide de la spéculation. Ainsi, leur implication fausse souvent le mécanisme de fixation des prix basé sur l'offre et la demande.

Recommandation
Assurer la transparence des revenus perçus par les gouvernements sur le cacao.

Recommandation
Faciliter les discussions sur les mécanismes de fixation des prix et sur le revenu vital pour les petits exploitants.

Répartition de la valeur	Ventes	Coûts	Valeur ajoutée	Bénéfice	Vente finale
Revenu pondéré des cultivateurs	1874 \$	664 \$	1.210 \$	1.210 \$	6,6%
Transport national	1971 \$	1874 \$	97 \$?	0,5%
Impôts / office de commerc.	2745 \$	1971 \$	774 \$?	4,2%
Transport international	2793 \$	2745 \$	48 \$?	0,3%
Coûts port d'arrivée	2993 \$	2793 \$	201 \$?	1,1%
Négociants internationaux	3038 \$	2993 \$	45 \$	15 \$	0,2%
Transformateurs et broyeurs	4434 \$	3038 \$	1395 \$	211 \$	7,6%
Fabricants*	10 858 \$	4434 \$	6425 \$	870 \$	35,2%
Vente au détail et taxes	18 917 \$	10 858 \$	8058 \$	473 \$	44,2%

Par tonne de cacao vendue



valeur ajoutée

6,6%

valeur ajoutée

6,3%

valeur ajoutée

7,6%

valeur ajoutée

35,2%

Fabrication : du cacao au chocolat

La pâte de cacao est l'ingrédient principal du chocolat ; elle est mélangée à du beurre et de la poudre de cacao, du sucre et du lait en poudre (pour le chocolat au lait) pour produire la couverture. Ensuite sont ajoutés des ingrédients tels que noix et autres. Le tout est ensuite versé dans des moules qui donnent au produit la forme sous laquelle nous le connaissons. Le chocolat est ensuite emballé et préparé pour l'expédition vers les détaillants.

Fabrication : de la fève au beurre

Une fois arrivées dans le centre de traitement, les fèves sont converties en pâte de cacao par broyage et torréfaction. Ensuite, la pâte est pressée pour produire le beurre et la poudre de cacao. Les bénéfices pour les transformateurs sont réalisés grâce à des marges traditionnelles. Un bénéfice supplémentaire est réalisé par l'achat de pâte, beurre et poudre de cacao (gâteau) sur le marché international (provenant principalement des pays du Sud). Ces produits sont ensuite affinés, mélangés à d'autres volumes (dilution), puis vendus comme ingrédients de première qualité. Les entreprises de transformation peuvent

décider de stocker du beurre, de la pâte et/ou de la poudre pour tirer profit des différences de prix de ces produits sur le marché.

Poids et perte d'humidité

Tout au long du processus de transport des fèves, le poids du cacao s'amointrit en raison de la perte d'humidité, qui chute d'environ 9,5 % à la plantation à 6,5 % au port d'arrivée. Le broyage et la torréfaction réduisent encore le taux d'humidité à environ 1,5 %. En outre, les transformateurs prévoient une perte sur les fèves due à la mauvaise qualité, les déchets dans le cacao, etc.



valeur
ajoutée

44,2%

Vente au détail : de l'usine aux consommateurs

Des usines, le chocolat est soit transporté directement aux détaillants ou à des grossistes qui le leur distribuent.

Chocolat à petit prix

Une pression est exercée sur les marges et les bénéfices des détaillants pour diverses raisons, dont la guerre des prix et la récession économique des dernières années, ce qui entraîne une concentration croissante du marché dans le secteur de la vente au détail. Les marges et les profits des fabricants sont également sous pression car les détaillants reportent la pression sur la chaîne d'approvisionnement. En conséquence, de nombreux fabri-

cants sont obligés de baisser leurs prix de gros.

Rôle de la vente au détail

Les détaillants doivent être beaucoup plus intégrés au débat sur le cacao durable. Comme ce sont eux qui fixent les prix finaux pour les consommateurs, leur importance est indéniable. Cependant, ils sont souvent absents de la plupart des discussions sur le cacao durable.

Recommandation

Les détaillants doivent être beaucoup plus intégrés au débat sur le cacao durable.

Répartition de la valeur	Ventes	Coûts	Valeur ajoutée	Bénéfice	Vente finale
Revenu pondéré					
des cultivateurs	1874 \$	664 \$	1.210 \$	1.210 \$	6,6%
Transport national	1971 \$	1874 \$	97 \$?	0,5%
Impôts / office de commerc.	2745 \$	1971 \$	774 \$?	4,2%
Transport international	2793 \$	2745 \$	48 \$?	0,3%
Coûts port d'arrivée	2993 \$	2793 \$	201 \$?	1,1%
Négociants internationaux	3038 \$	2993 \$	45 \$	15 \$	0,2%
Transformateurs et broyeurs	4434 \$	3038 \$	1395 \$	211 \$	7,6%
Fabricants*	10 858 \$	4434 \$	6425 \$	870 \$	35,2%
Vente au détail et taxes	18 917 \$	10 858 \$	8058 \$	473 \$	44,2%

Par tonne de cacao vendue

7500

Prix du cacao à long terme

5000

2500

Recommandation

S'assurer que la concentration du marché n'atteigne pas des niveaux préjudiciables.

Une chaîne d'approvisionnement comprimée

Il n'y a plus de lien entre la valeur et le prix et il est nécessaire de le rétablir. En fin de compte, le consommateur achète du chocolat à des prix qui ne reflètent pas le coût réel de sa production. La chaîne d'approvisionnement est comprimée.

Recommandation

Exiger des entreprises qu'elles intègrent le calcul du revenu vital pour les cacaoculteurs dans leur chaîne d'approvisionnement.

Evolution à long terme du prix du cacao

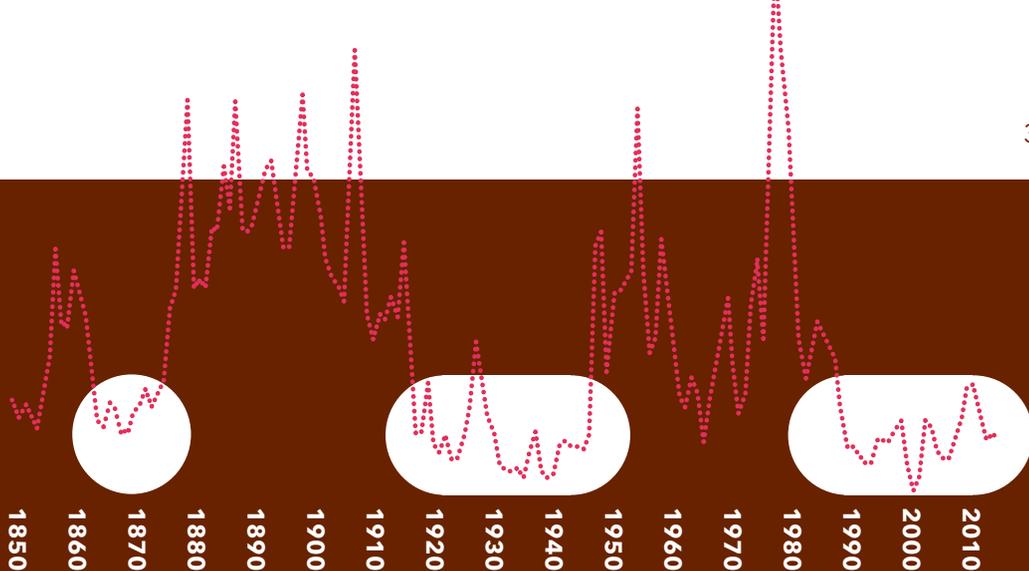
Sur les 160 dernières années, les seules fois où les prix du cacao - corrigés sur l'inflation - ont été aussi bas qu'actuellement, ce fut lors de grandes crises mondiales : dans les années 1860 et 1870 avec la guerre civile en Amérique, une récession mondiale et plusieurs grandes guerres en Europe ; puis des années 1910 aux années 1940, époque des guerres mondiales et de la Grande Dépression. Depuis le début des années 1980, le prix du cacao a toutefois connu une forte baisse et est resté largement en-dessous de la moyenne à long terme.

Economie d'échelle

A première vue, aucune des marges moyennes appliquées sur la chaîne d'approvisionnement ne semble exorbitante, bien que certaines entreprises se dégagent de grandes marges de profit. En outre, les bénéfices absolus peuvent être importants pour les entreprises opérant à grande échelle. Inversement, on peut dire que plus la taille de l'entreprise est petite, plus sa survie économique est difficile. Beaucoup de petits acteurs de la chaîne d'approvisionnement sont au bord de la faillite ou en proie à des fusions et acquisitions.

Choix de dépenses

Bien que les marges des grands fabricants et transformateurs ne semblent pas extravagantes, plusieurs des choix opérés par les principaux acteurs de l'industrie ne sont pas permis aux



acteurs les plus vulnérables tels que les cultivateurs de cacao. Le salaire annuel des PDG des grands fabricants de chocolat est souvent proche des contributions financières faites par l'entreprise pour un cacao durable. En outre, les coûts de marketing de ces entreprises sont astronomiques. Selon les calculs du baromètre du cacao 2009, seul 1 % du budget marketing des plus grands fabricants de chocolat (soit 86 millions de dollars par an) permettrait de couvrir les coûts de formation de 430 000 cultivateurs en Côte d'Ivoire, soit la moitié de la population des cacaoculteurs (baromètre du cacao 2009). Si les entreprises décidaient d'investir autant d'argent pour les producteurs de cacao qu'elles en investissent dans le marketing, la plupart des problèmes du secteur pourraient être résolus du jour au lendemain.

Redistribution

En théorie, si l'on répartissait la moitié des bénéfices réalisés sur le chocolat par les principaux fabricants et transformateurs entre les 5,5 millions de petits producteurs de cacao dans le monde, leur revenu annuel serait supérieur. En Côte d'Ivoire, il augmenterait de treize pour cent. Cette augmentation paraît significative mais la plupart des cultivateurs resteraient encore bien en-dessous du seuil d'extrême pauvreté. Suggestion de cadre pour une meilleure distribution de la valeur, un fonds mondial du cacao permettrait qu'un petit supplément soit prélevé sur le marché des matières premières au profit d'un fonds qui serait ensuite réinvesti dans les communautés productrices de cacao. Si cela permettrait d'atténuer certains des pires aspects de la pauvreté, la redistribution des profits ne constituerait qu'une partie de la réponse. Afin de trouver des solutions aux défis auxquels le secteur du cacao est confronté, nous devons être plus ambitieux que cela.

Recommandation
Favoriser les discussions sur les mécanismes de fixation des prix et sur le revenu vital pour les petits exploitants.

Coûts internalisés

Les calculs du présent chapitre ne prennent pas en compte les coûts qui ne sont pas couverts par la chaîne de valeur, à savoir les coûts sociaux, environnementaux et économiques dits « cachés ». Un manque d'accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'eau potable, la dégradation de l'environnement, un retard de croissance dû à la malnutrition, la corruption comme conséquence de la pauvreté ; nombre de ces problèmes sont le résultat d'un prix insuffisant reçu par les cultivateurs. En termes économiques, il s'agit de « coûts externalisés ». Pour que la chaîne du cacao devienne véritablement durable et attrayante pour les générations futures, ces coûts doivent être internalisés.

Augmentation du prix à l'exploitation

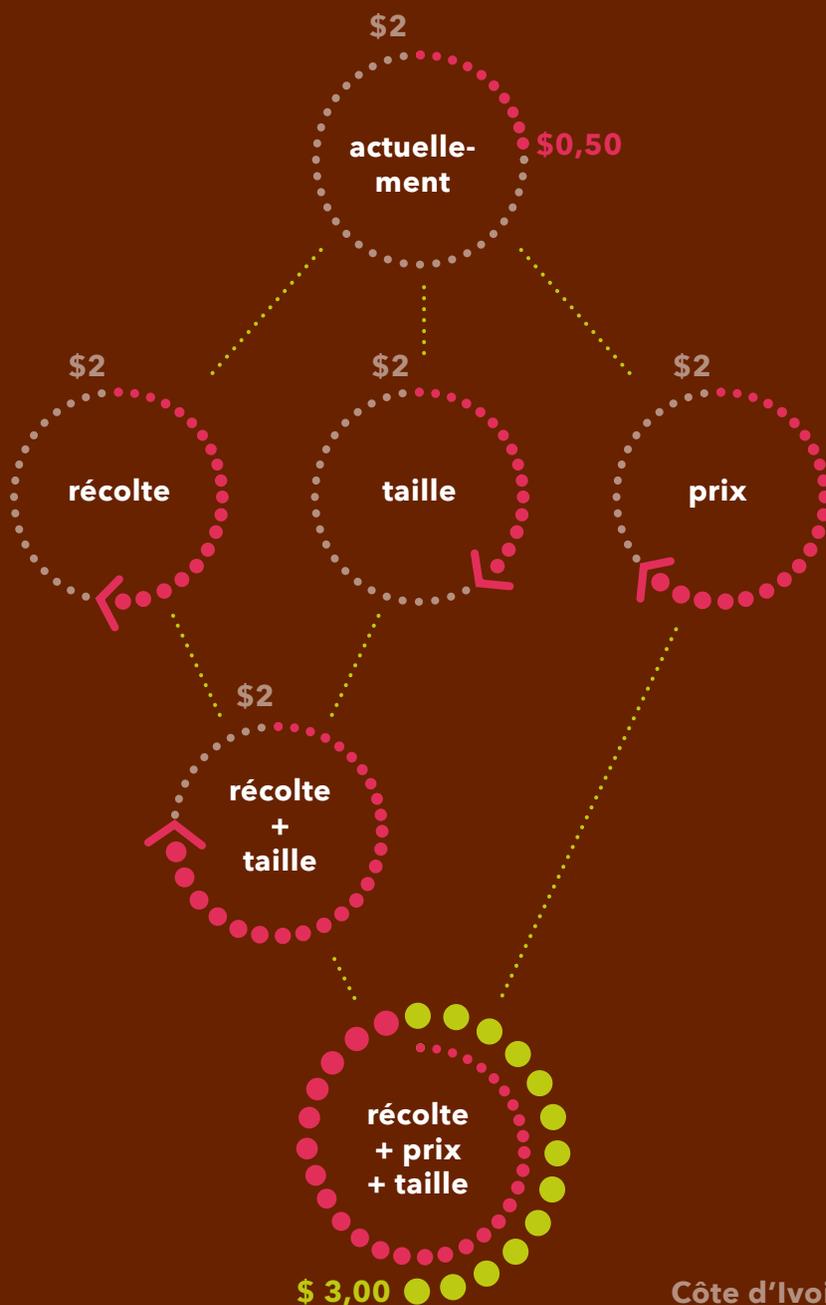
En raison des choix de dépenses actuellement opérés par les entreprises ainsi que des marges dégagées tout au long de la chaîne de valeur, il y a trop peu d'argent dans la chaîne de valeur du cacao pour qu'il puisse être bien réparti. Ceci est un bon exemple de la tendance des dernières décennies à comprimer la chaîne d'approvisionnement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à en retirer.

Toutefois, pour que le cacao devienne attrayant pour les générations futures de cultivateurs, des mesures doivent être prises pour en augmenter le prix, qui est un des principaux facteurs de détermination du revenu des familles vivant de l'exploitation du cacao (plus de détails sont présentés à ce sujet dans le chapitre suivant).

Le mécanisme de fixation des prix est en soit un système complexe. L'augmentation du prix du cacao ne peut être le fruit d'un seul acteur. Redéfinir le mode de fixation du prix du cacao ne serait possible que par le dialogue international. Bien que les acteurs commerciaux soient peu enclins à discuter des prix ou du bon niveau de revenu pour les cacaoculteurs en raison des lois anti-trust, des moyens doivent être trouvés pour favoriser un vaste dialogue sur ce sujet essentiel. Dans d'autres secteurs, tels que le marché allemand de la viande, des approches similaires ont été adoptées en collaboration avec les instances anti-trust concernées.

Les gouvernements et d'autres organismes de réglementation ont un rôle important à jouer à ce sujet. En tout cas, tous les groupes de parties prenantes doivent être impliqués dans cette discussion.

6. Revenu vital pour les petits exploitants du cacao



Il y a deux raisons fondamentales pour lesquelles les petits producteurs de cacao doivent gagner un revenu vital : l'impératif commercial d'assurer la viabilité à long terme de la chaîne d'approvisionnement en cacao, et l'impératif de valeur consistant à garantir le droit humain fondamental à un revenu décent³. Ces deux éléments méritent une discussion plus approfondie.

Recommandation

Fournir des données statistiques sur les communautés de cacaoculteurs afin de calculer un revenu vital exact.

Recommandation

Elaborer des modèles commerciaux de base pour des revenus vitaux dans tous les programmes de développement durable.

Recommandation

Redistribuer les coûts internes pour un approvisionnement plus durable.

Recommandation

Il est possible d'engager des mécanismes de fixation des prix afin d'assurer un revenu vital.

Il est communément admis que, pour assurer l'approvisionnement futur en cacao, il est nécessaire de redonner à la culture du cacao son attractivité en tant que profession. La plupart des nombreux programmes de développement durable dans le cacao intègrent l'augmentation des rendements, et certains incluent la diversification des cultures. Aucun de ces programmes ne base cependant ses projets sur un calcul des besoins de base et du bénéfice net nécessaire pour les couvrir.

Une petite exploitation de cacao est similaire à toute entreprise. Le revenu d'un cultivateur est uniquement tributaire de quatre valeurs de base : coûts de production, quantités produites, prix à l'exploitation et qualité du produit. Cependant, pour un revenu vital, il convient d'ajouter les aspects suivants : besoins vitaux, nombre de personnes à charge, nombre d'employés ou de prestataires, production alimentaire (qui n'a pas besoin d'être achetée) et diversification des revenus. Toutes ces variables doivent être prises en compte pour parvenir à une méthode de calcul du revenu vital.

Salaire et revenu vitaux

Dans le secteur du cacao, les petits cultivateurs indépendants et leur famille possèdent la majorité des exploitations. Ils ne sont pas salariés et ne relèvent donc pas des catégories couvertes par les indicateurs de salaire vital ou de salaire minimum (dans la plupart des pays producteurs de cacao, le niveau du salaire minimum est nettement inférieur à un salaire vital). Néanmoins, la méthode de calcul du salaire vital peut être en partie appliquée pour définir le revenu vital. Actuellement, les trois principales normes (UTZ Certified, Fairtrade et Rainforest Alliance) ont

(3) Le préambule de l'acte fondateur de l'Organisation internationale du Travail (1919) reconnaît la nécessité d'une « rémunération adéquate pour maintenir un niveau de vie raisonnable en fonction de l'époque et du pays ».

La Déclaration universelle des droits de l'homme indique qu'une « rémunération équitable et satisfaisante » est un droit fondamental, pas seulement pour le travailleur, mais aussi pour sa famille (ONU 1948 : article 23 (3)). Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels est encore plus précis, puisqu'il érige en droit fondamental une « existence décente pour eux et leur famille » (ONU 1966 : article 7). En outre, les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains prévoient qu'il est du devoir des gouvernements de protéger les personnes contre les violations des droits humains et qu'il est de la responsabilité des entreprises de respecter les droits humains (ONU 2011).

introduit ou sont en train d'introduire des indicateurs de salaire vital dans leurs normes révisées, dans le cadre du projet commun sur le salaire vital. Mais la certification ne touche qu'une minorité des cacaoculteurs, et une fois de plus, ceux-ci ne sont généralement pas salariés.

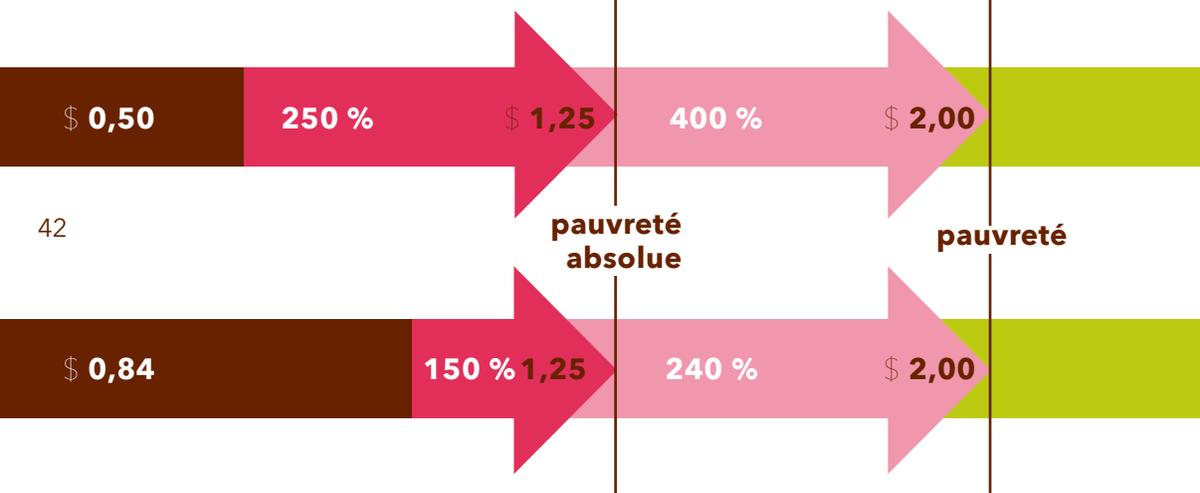
L'OIT travaille actuellement sur une initiative visant à favoriser le travail décent dans un contexte plus large, en tentant de le rendre applicable aux travailleurs indépendants tels que les cultivateurs. GISCO, ISEAL et le Sustainable Food Lab cherchent également à trouver des définitions du revenu vital pour les petits producteurs de cacao. Les résultats de ces projets devraient être diffusés autant que possible, de sorte qu'un débat sectoriel éclairé sur ce sujet essentiel puisse se développer et que des mesures appropriées puissent être prises.

Coûts de production

A chaque saison de récolte, les cultivateurs doivent couvrir toute une série de coûts de production de base : pesticides et engrais, loyer foncier, matériel de plantation, coûts de formation, transport et stockage, éventuels frais d'adhésion à une coopérative, entretien, taxes routières officielles, etc. Certains de ces coûts opérationnels récurrents sont largement sous-estimés. Beaucoup de cacaoculteurs sont des métayers ou locataires de la terre qu'ils cultivent, et payent pour l'utilisation de la terre en espèces ou en accordant un pourcentage de leur récolte de cacao. Ces coûts sont rarement pris en compte dans les calculs actuels. En plus de la main-d'œuvre familiale, il convient de tenir compte de l'utilisation généralisée du travail salarié (saisonnier), en particulier au moment des récoltes, ce qui, souvent, n'est pas non plus intégré dans les calculs actuels.

Coûts d'investissement

Une grande partie du débat actuel autour de l'augmentation des revenus des cultivateurs tourne autour de la productivité des plantations de cacao. Un cacaoculteur doit investir de manière significative dans la formation et les intrants pour atteindre les objectifs de certaines entreprises de cacao qui cherchent à doubler voire tripler les rendements. Cependant, on ne sait pas si l'augmentation des revenus suite à l'amélioration des rendements est supérieure à l'augmentation des coûts de productivité : plus de produits agrochimiques, de formation et de salariés. Des calculs coûts/bénéfices sur l'augmentation de la productivité doivent être effectués et communiqués clairement aux cultivateurs, et ce avant la mise en œuvre de ces programmes. Cela permettra également de réduire la frustration actuellement ressentie par de nombreux cacaoculteurs dans de tels programmes.



Ces coûts sont généralement supportés dans le cadre d'un investissement de départ, ce qui demande un accès au crédit, lequel n'est pas facile à obtenir pour la plupart des cultivateurs, en particulier les femmes. L'insécurité foncière, la difficulté d'accès au crédit et l'usure compliquent encore les choses. Un revenu agricole faible peut pousser les cacaoculteurs à faire des choix entre des investissements pour survivre ou bien des investissements pour l'avenir de leurs enfants ou pour nourrir correctement leur famille.

Coût de la culture du cacao

Si l'on combine les éléments susmentionnés, les coûts commerciaux à prendre en compte dans le cadre du calcul du revenu vital doivent comporter au moins les éléments suivants :

- **Matériel** : outils de récolte, vêtements de protection (pour l'utilisation de pesticides), bottes
- **Connaissances** : coûts de formation, coûts de certification et d'audit dans certains cas
- **Travail et terres** : travailleurs saisonniers embauchés, utilisation des terres (métayage compris), travail de la famille (femmes, hommes, enfants)
- **Infrastructures** : transport local, stockage, adhésion à une coopérative
- **Finances** : disponibilité et accès aux crédits et assurances à des tarifs abordables, fiscalité (le cas échéant)

Une fois ces variables identifiées, il est possible de faire un calcul des coûts (prévus) de l'exploitation.

Revenu de la culture de cacao

Le revenu à l'exploitation est relativement simple à calculer : il suffit de multiplier la quantité de cacao produite par le prix reçu. Toutefois, si l'on veut élaborer une méthode de calcul, il vaut mieux mettre en place certaines variables de base. Pour cal-

Ghana

culer les revenus futurs, il convient de faire un inventaire de la taille des exploitations (en tenant compte des surestimations actuelles de leur taille, ainsi que de la proportion des parcelles agricoles arables sur l’ensemble de l’exploitation), du rendement actuel par hectare (ou rendements futurs prévus, en tenant compte de l’augmentation de rendement grâce à des programmes de productivité), et du prix qu’un cultivateur devrait recevoir pour son cacao. Une fois ces variables identifiées, il est possible de faire un calcul des revenus agricoles (prévus) du cacao, ainsi que du revenu agricole net du cacao : *recettes moins coûts agricoles = revenu agricole net du cacao*.

Taille des ménages et monoculture

Le calcul du revenu vital ne dépend pas seulement du résultat net de la culture de cacao sur l’exploitation, mais aussi de la taille du ménage et de la disponibilité d’autres sources de revenus. Pour diverses raisons, la taille moyenne des ménages et le niveau de diversification des cultures varient entre et dans les pays. Une plus grande quantité de personnes à charge entraîne un revenu par habitant plus faible. Une estimation trop basse du nombre de personnes à charge et/ou de la dépendance au cacao pour le revenu se traduira par un revenu qui ne reflète pas la réalité de la pauvreté dans les communautés productrices de cacao. Il est essentiel d’appliquer les indices régionaux moyens de tailles des ménages et de niveaux de monoculture pour pouvoir effectuer correctement ces calculs.

Niveaux actuels de pauvreté chez les cacaoculteurs

En gardant à l’esprit ces variables, il est intéressant de tenter également un calcul du revenu par personne à charge. Nous avons essayé de le faire sur la base des données actuellement disponibles (cf. infographie sur les pages précédentes). Mais il est toutefois difficile de mettre ces calculs en perspective pour évaluer ce qui constitue la pauvreté. Plusieurs approches sont

Éléments d'un revenu vital



**eau potable et
installations
sanitaires**



**logement
décent**



**vêtements et
chaussures
décentes**

possibles pour ce faire. L'une consisterait à se baser sur les seuils de pauvreté de la Banque mondiale : une personne dont le revenu s'élève à moins de 2 dollars par jour est considérée comme vivant sous le seuil de pauvreté, et à moins de 1,25 dollar sous celui de l'extrême pauvreté. Une autre approche pourrait consister à se baser sur les seuils de pauvreté nationaux, tels qu'ils sont définis par de nombreux pays producteurs de cacao. Or la forte variation constatée dans l'accès aux infrastructures de base et services sociaux (Anker 2011 : 40) - non seulement par pays, mais souvent par région, et parfois même par village - constitue ici une complication supplémentaire.

Calcul des besoins

Selon l'OIT, les normes de base pour un salaire décent doivent prendre en compte les éléments suivants : les « besoins des travailleurs et de leurs familles », « le coût de la vie, les prestations de sécurité sociale et les niveaux de vie comparés d'autres groupes sociaux », et « les facteurs d'ordre économique, y compris les exigences du développement économique, la productivité et l'intérêt qu'il y a à atteindre et à maintenir un haut niveau d'emploi » (Convention de l'OIT n° 131, article 3, 1970).

Ainsi, une manière plus précise - mais coûteuse - de calculer les besoins consiste à faire un inventaire régional du coût de la vie réelle selon les éléments présentés ci-dessus.

Il serait très utile de disposer d'une liste des besoins - ainsi que d'une méthodologie sur la façon d'évaluer les coûts - recouvrant l'ensemble du secteur, afin de mesurer l'impact de la recherche et des programmes. Tant que ces calculs ne seront pas disponibles, le débat tournera autour des revenus courants des ménages du cacao, ce qui rend difficile d'indiquer avec précision l'écart entre le revenu actuel des ménages et le revenu souhaité.



infrastructures



**régime
alimentaire
nutritif à
faible coût**



**régimes de
sécurité sociale et
services sociaux
de base**



**épargne pour
assurer
la résilience
économique**

Prix

Pour s'assurer un revenu vital, les cultivateurs doivent travailler dur et de manière efficace, et offrir un bon produit. Cependant, même si l'on devait changer de façon significative les variables telles que le rendement ou la taille des exploitations, la possibilité pour un cacaoculteur d'échapper à la pauvreté est infime si le prix à l'exploitation reste aux niveaux qu'il connaît actuellement. Seule une augmentation significative de ce prix alliée à ces deux facteurs permettrait que les cultivateurs puissent espérer échapper à la pauvreté.

Echanges intersectoriels

Le secteur du cacao n'est pas le seul à chercher une méthode pour calculer un revenu ou un salaire vital. Le débat sur le salaire décent est engagé depuis des années dans l'industrie du textile et les premières données ont été recueillies à ce sujet dans divers pays.

Les producteurs et les négociants de produits tels que les bananes, le thé, les raisins, les fleurs et le coton cherchent également des méthodes pour calculer le niveau du salaire vital et, dans certaines régions où les produits sont cultivés par de petits exploitants, pour définir un revenu vital (Anker/Anker 2013, 2013a, 2014, 2014a).

Certification

Les primes versées par les principaux organismes de normalisation ne permettent que de maigres avancées vers une solution au problème des prix. En moyenne, les avantages financiers de la certification, avant déduction des coûts, sont estimés à 150 à 200 \$ par tonne, et ne permettent au mieux qu'une augmentation de 10 % du revenu d'un cacaoculteur, augmentation à laquelle il faut déduire les coûts d'adhésion, les frais d'audit, etc.

7. Conclusions et principales recommandations

46

Tant que la culture du cacao ne fournira pas un **revenu vital**, elle ne sera tout simplement pas viable. C'est un impératif commercial à long terme et un droit humain fondamental. Cela demandera l'amélioration des pratiques **agricoles** actuelles, la lutte contre la concentration du marché, des investissements dans les **infrastructures locales** et le secteur des services, ainsi qu'une révision des mécanismes internationaux de fixation des prix.

Le terme de « **responsabilité partagée** » est de plus en plus utilisé, et ce à juste titre. Il est irréaliste de s'attendre à ce qu'un acteur unique puisse résoudre les problèmes de la chaîne d'approvisionnement du cacao. Chaque acteur majeur doit assumer sa part de responsabilité et de nombreuses questions devraient être abordées de façon **conjointe et préconcurrentielle**.

Pour rendre cela plus concret, le baromètre du cacao 2015 propose des recommandations spécifiques à diverses parties prenantes dans le but de :

- *Améliorer l'impact de la certification*
- *Augmenter la part des cultivateurs de cacao dans la chaîne de valeur*
- *Développer un modèle de revenu vital pour les petites exploitations de cacao*

Principales recommandations à l'attention des gouvernements des pays producteurs :

- Elaborer des mécanismes de fixation des prix permettant d'accroître les minima nationaux du prix du cacao et d'assurer qu'ils correspondent à des coûts de production réalistes
- Encourager les organisations paysannes indépendantes
- Assurer la transparence des revenus perçus par les gouvernements sur le cacao
- Investir de façon adéquate dans les infrastructures et les services en milieu rural
- Fournir des données statistiques sur les communautés de cacaoculteurs afin de calculer un revenu vital exact

Principales recommandations à l'attention des gouvernements des pays consommateurs

- S'assurer que la concentration du marché n'atteigne pas des niveaux préjudiciables

- Faciliter les discussions sur les mécanismes de fixation des prix et sur le revenu vital pour les petits exploitants
- Mettre en place un fonds mondial du cacao à réinvestir dans les communautés de la culture du cacao
- Etablir des processus contraignants de diligence pour les entreprises en matière de droits humains
- Exiger des entreprises qu'elles intègrent le calcul du revenu vital pour les cacaoculteurs dans leur chaîne d'approvisionnement

Principales recommandations à l'attention de l'industrie :

- S'engager à acheter 100 % de cacao durable et contrôlé de manière indépendante
- Redistribuer les coûts internes pour plus de durabilité
- Être transparent quant aux paiements versés aux gouvernements et aux institutions nationales du cacao
- Elaborer des modèles commerciaux pour un revenu vital dans tous les programmes de développement durable
- Partager les données recueillies sur le cacao
- Mettre en place un processus de diligence raisonnable en matière de droits humains

Principales recommandations à l'attention des organisations de la société civile et des cultivateurs :

- Consolider les réseaux d'organisations des droits paysans existants et en créer de nouveaux
- Améliorer le dialogue entre les organisations de la société civile et les agriculteurs du Sud et du Nord
- Encourager les organisations paysannes indépendantes
- S'engager pour un revenu vital et sensibiliser à son importance

Principales recommandations à l'attention des organismes de normalisation :

- Mettre l'intégralité des études à disposition, en particulier les enseignements tirés, et pas seulement les réussites
- Mettre en place des systèmes pour réduire la corruption et améliorer l'efficacité des audits
- Développer et intégrer un modèle commercial de revenu vital dans chaque norme

Principales recommandations à l'attention de tout le secteur :

- ✦ Développer une stratégie commune sur les éléments suivants :
 - + Revenu vital
 - + Création d'organisations paysannes pour les cultivateurs non organisés
 - + Mécanismes de fixation des prix du marché du cacao
- ✦ Mettre en place des mesures de réglementation pour assurer que les coûts soient intégrés, à la fois dans les pays consommateurs et producteurs, afin d'équilibrer le secteur

Explications relatives aux schémas et tableaux

Sources et calculs

Une liste complète des sources et des fichiers Excel téléchargeables avec les chiffres utilisés pour les calculs de ce baromètre du cacao sont disponibles à l'adresse

www.cocoabarometer.org.

Dans ce baromètre, nous appelons à plus de partage des données et plus de transparence. Dans cette optique, nous présentons toutes les sources utilisées pour le calcul de la répartition de la valeur et du revenu vital, disponibles sous forme de fichier Excel téléchargeable à l'adresse www.cocoabarometer.org.

Nous sommes ouverts à toute critique et/ou suggestion d'amélioration de la base de données pour une utilisation future.

Bénéfices et marges

Comme les grandes entreprises ne publient pas les bénéfices réalisés spécifiquement sur le cacao, le calcul des marges et bénéfices des négociants, transformateurs et fabricants dans le présent document sont des extrapolations. Elles sont basées sur des moyennes de marges et de volumes estimées à la suite d'entretiens et de recherches menées pour l'élaboration de ce baromètre.

Illustration en couverture

Bénéfices annuels estimés des grands transformateurs de cacao et fabricants de chocolat, basés sur les tonnages et les moyennes de marges par tonne (cf. illustrations 4 et 6 pour justification). Montant estimatif des recettes des cacaoculteurs, par personne à charge, par jour (cf. illustration 9 pour justification).

Illustration 1 (page 4)

Production et consommation mondiales

Source : ICCO 2014. Tableau de production n°4 (2013/2014), tableau de consommation n°37 (2012/2013)

Illustration 2 (page 6)

Concentration du marché

Basée sur nos propres calculs

Illustration 3 (page 19)

Tonnages du cacao certifié

Données gracieusement fournies par les organismes de normalisation, basées sur un questionnaire. Tonnage Fairtrade pour la saison de la récolte 2012/13, et non pour l'année civile 2013

Illustration 4 (pages 24 et 26)

Tonnage entreprises

Données gracieusement fournies par les entreprises. Les principaux négociants, transformateurs et fabricants de chocolat ont reçu un questionnaire qui a été (partiellement) renvoyé par Barry Callebaut, Blommer, Cargill, Continaf, Ecom, Ferrero, Hershey, Lindt & Sprüngli, Mars, Mondelēz, Nestlé, Olam et Touton. Seule ADM n'a pas présenté de chiffres, les tonnages fournis ici sont issus du baromètre du cacao 2012. Comme les données présentées ne sont pas facilement comparables, et que des questions de crédibilité ont été soulevées concernant les véritables programmes de mesure utilisés, ce calcul ne constitue qu'une estimation grossière de la situation actuelle. En raison de la nature du commerce, une double inscription comme négociant/transformatrice est non seulement possible, mais même inévitable.

Illustration 5 (page 28)

Double/triple certification

Voir le texte de la page 28

Illustration 6 (pages 29-35)

Répartition de la valeur

Le calcul des marges et bénéfices des négociants, transformateurs et fabricants dans le présent document sont des extrapolations basées sur des moyennes de marges et de volumes estimées à l'issue d'entretiens et de recherches menées pour l'élaboration du baromètre du cacao 2015 et du document de consultation « Répartition de la valeur » publié en 2014. D'autres chiffres et précisions ont pu être calculés grâce aux nombreuses contributions fournies dans le cadre du document de consultation.

Illustration 7 (pages 36-38)

Prix du cacao à long terme

Basé sur les prix réels du cacao (valeurs de 2013) de 1950 à 2013, Gilbert 2014 : 5
Interprétation historique et références :
Barometer Consortium

Illustration 8 (page 39)

Augmentation potentielle du revenu

Revenu potentiel des cacaoculteurs basé sur la situation actuelle, sur l'augmentation du rendement, sur l'augmentation de la taille des exploitations, sur une combinaison de ces deux valeurs, sur une augmentation des prix, et sur une augmentation des trois variables. Cette illustration concerne uniquement la Côte d'Ivoire. Pour le Ghana et la Côte d'Ivoire, les calculs sont disponibles à l'adresse www.cocoabarometer.org

Illustration 9 (pages 42-43)

La pauvreté au niveau de l'exploitation

Le PNUD et la Banque mondiale définissent le seuil de pauvreté à 2 dollars par jour, et de la pauvreté absolue à 1,25 dollar. Ces définitions sont fondées sur la parité du pouvoir d'achat plutôt que sur la valeur absolue du dollar, et font incontestablement débat (les définitions pourraient être très sous-estimées). Comme nous le soutenons dans ce baromètre, il est nécessaire de calculer le revenu vital sur la base de niveaux locaux réalistes.

Les auteurs ont fait une étude approfondie des sources concernant les personnes à charge, le rendement, la taille des exploitations, le prix à l'exploitation, les frais d'intrants et le niveau de monoculture. Les résultats globaux se trouvent dans le tableau ci-dessous.

	Ghana	Côte d'Ivoire
Personnes à charge	5,9	10
Récolte (t.p.h.)	0,42	0,49
Taille exploitation (ha)	2,6	3,5
Prix à l'exploitation	1 630 \$	1 487 \$
Coûts intrants	360 \$	513 \$
Monoculture	78%	90%

Liste des abréviations

CCC :	Conseil du Café-Cacao (Côte d'Ivoire)
CCE :	Renforcement des capacités de certification
CEN :	Centre européen de normalisation
CLCCG :	Groupe de coordination sur le travail des enfants dans le cacao (Etats-Unis)
CMC :	Conférence mondiale sur le cacao
FLA :	Fair Labor Association
FOB :	prix franco à bord
FT :	label Fairtrade International
GISCO :	initiative allemande sur le cacao durable
ICCO :	Organisation internationale du cacao
ICI :	Initiative internationale du cacao
IDH :	Initiative néerlandaise de commerce durable
OIT :	Organisation internationale du Travail
ISO :	Organisation internationale de normalisation
ONG :	organisation non gouvernementale
RA :	Rainforest Alliance/SAN
SECO :	Secrétariat d'Etat suisse à l'économie
THC :	frais de manutention au terminal
UE :	Union européenne
UNGP :	Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains
UTZ :	label UTZ Certified
WCF :	Fondation mondiale du cacao
2QC :	programme Qualité, Quantité, Croissance (Côte d'Ivoire)

Impressum

Citation : Fountain, A.C. et Hütz-Adams, F. (2015) baromètre du cacao 2015

Texte : Antonie Fountain (réseau VOICE), Friedel Hütz-Adams (Südwind Institut)
Recherche complémentaire : Dick de Graaf (EFFAT), Paul Elshof

Contributeurs supplémentaires : Andrea Hüsser (Déclaration de Berne), Beatrice Moulianitaki (Solidaridad), Carolyn Kitto (Stop The Traffik), Corrie Roeper (FNV Mondiaal), Frank Mechielsen (Oxfam Novib), Jan t Lam (Navigatio), Jos Hendriks (FNV), Marieke Poissonnier (Oxfam Wereldwinkels), Sjoerd Panhuijsen (Hivos), Silvie Mariën (FGTB HORVAL).

Conception : Tegenwind, Roelant Meijer, Utrecht

Traduction : Maxime Ferréol (Déclaration de Berne)

Impression : Drukkerij Mostert & van Onderen!

Nous remercions les entreprises et les organismes de normalisation pour avoir répondu à nos questionnaires, ainsi que les nombreuses personnes interrogées dans le cadre des documents de consultation qui ont permis l'élaboration du baromètre du cacao 2015.

La responsabilité finale du contenu et des points de vue exprimés dans cette publication revient uniquement aux auteurs.

Droit d'auteur : le baromètre du cacao 2015 est également disponible en téléchargement numérique, comme le sont les infographies utilisées dans le présent document. Nous encourageons l'utilisation de ces données dans d'autres publications tant que les références appropriées sont fournies. Publié sous **licence Creative Commons Licence Attribution-ShareAlike 4.0 International**

Organisations participantes

Réseau VOICE

FGTB (Belgique)

Déclaration de Berne (Suisse)

FNV (Pays-Bas)

Oxfam Novib (Pays-Bas)

Oxfam Wereldwinkels (Belgique)

Stop The Traffik (Royaume-Uni)

Südwind Institut (Allemagne)

FNV Mondiaal (Pays-Bas)

Hivos (Pays-Bas)

Solidaridad (Pays-Bas)

Contact

www.cocoabarometer.org

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Antonie Fountain

Coordonnateur du réseau VOICE

antonie@voicenetwerk.eu

Le baromètre du cacao 2015 a été publié avec le soutien financier de l'Union européenne, dans le cadre du projet Engagement Global du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement. Le contenu de la publication n'engage que ses auteurs et éditeurs. Les positions affichées ici ne reflètent pas nécessairement celles des personnes qui ont financé la publication.



Bundesministerium für
wirtschaftliche Zusammenarbeit
und Entwicklung

VOICE
Voice of Organizations in Cocoa in Europe

STOP THE TRAFFIK
PEOPLE SHOULDN'T BE BOUGHT & SOLD

 **Oxfam Novib**

ABVV-FGTB
Horval

FNV


OXFAM
Wereldwinkels


INSTITUT FÜR ÖKONOMIE
UND ÖKUMENE

 **BD**
Berne Declaration
Déclaration de Berne
Erklärung von Bern

Hivos
people unlimited

Mondiaal 

Solidaridad

Make
Chocolate
Fair



FGTB
Horval

IFSI-ISVI asbl-vzw
Coopération syndicale internationale
Internationale syndicale samenwerking

Ce baromètre du cacao a été traduit dans le cadre de la campagne Make Chocolate Fair qui s'engage en Europe pour améliorer les conditions de vie des cacaoculteurs. Make Chocolate Fair est soutenue par des organisations de la société civile de seize pays européens. www.makechocolatefair.org